

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs

Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving

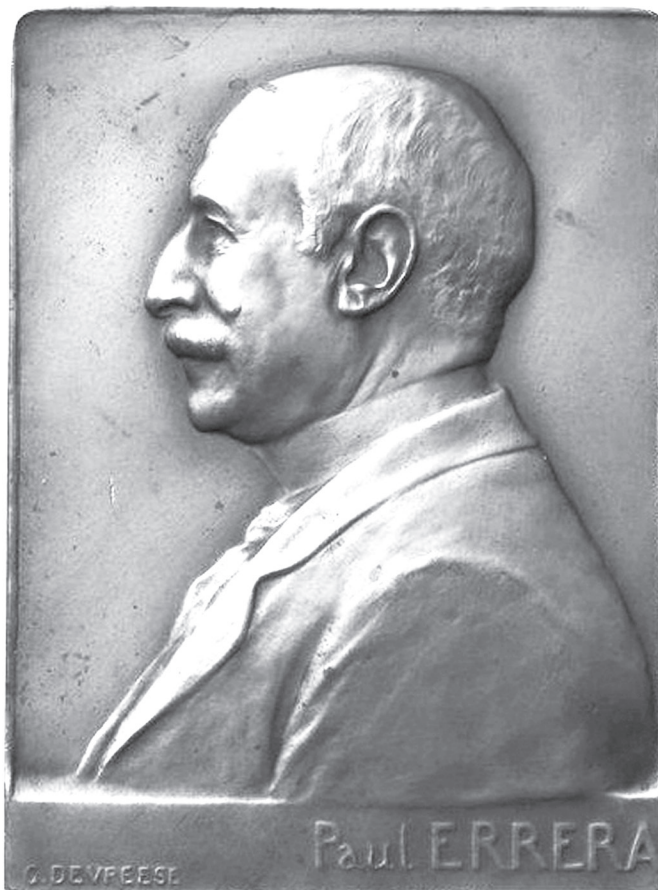


UCCLENSIA

Revue bimestrielle - Tweemaandelijks tijdschrift

Novembre - November 2017

267



Le Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs

Fondé en 1966, il a pris en 1967 la forme d'une a.s.b.l. et groupe actuellement près de 350 membres cotisants.

A l'instar de nombreux cercles existants dans notre pays, il a pour objectifs exclusifs d'étudier et de faire connaître le passé d'Uccle et des communes environnantes et d'en sauvegarder le patrimoine. Dans ce but il organise un large éventail d'activités : conférences, promenades, visites guidées, excursions, expositions, éditions d'ouvrages, fouilles, réunions d'étude.

En adhérant au cercle, vous serez tenus au courant de toutes ces activités et vous recevrez cinq fois par an la revue UCCLENSIA qui contient des études historiques relatives à Uccle et à ses environs, ainsi qu'un bulletin d'informations.

Le cercle fait appel en particulier à tous ceux qui sont disposés à collaborer à l'action qu'il mène en faveur d'un respect plus attentif du legs du passé.

Administrateurs :

Jean Marie Pierrard (président honoraire)

Patrick Ameeuw (président)

Eric de Crayencour (vice-président)

Brigitte Liesnard - Ameeuw (secrétaire),

Pierre Goblet (trésorier),

André Buyse, Léo Camerlynck,

Marcel Erken, Stephan Killens, Yvan Nobels,

Luc Rémy †, Clémy Temmerman, Louis Vannieuwenborgh.

Mise en page d'Ucclesia : Brigitte Liesnard

Siège social :

rue du Repos, 79

1180 Bruxelles

téléphone : 02 374 60 80

courriels : patrick.ameeuw@skynet.be

cercle.histoire.uccle@gmail.com

site internet : www.ucclesia.net (en réfection)

page facebook (accessible par compte facebook)

N° d'entreprise 410.803.908

N° de compte bancaire : 000-0062207-30

IBAN : BE15 0000 0622 0730

Montant des cotisations :

Membre ordinaire 10 €

Membre Étudiant 5 €


Membre protecteur 15 € (minimum)

Prix au numéro de la revue Ucclesia : 3 €

UCCLENSIA

Novembre 2017 - n° 267 November 2017 - nr 267

Sommaire - Inhoud

Le mot du Président	2
Woord vooraf	3
Le jubilé administratif de Paul Errera en 1916 <i>Eric de Crayencour</i>	4
 Le moulin Crockaert <i>Louis Vannieuwenborgh et Stephan Killens</i>	16
A propos du moulin de Calevoet <i>Patrick Ameeuw</i>	24
Présentation de l'oeuvre graphique d'Irène Vander Linden <i>Brigitte Cornet</i>	29
Ik dien, Zei de Politieman (32) <i>Fritz Franz Couturier</i>	31
Vie du cercle	34
Nouvelles brèves	37
Errata	39

En couverture : Paul Errera. Buste de profil vers la gauche. Plaquette par Godefroid Devreese (1861-1941). s.d. [1924]. Bronze doré (54 x 72 mm). Site <NumisBids.com>.

En couverture arrière : intérieur de l'église Saint-Pierre durant les travaux de restauration intérieure ainsi que de fouilles évoquées dans ce même numéro (photo E. de Crayencour, 13 octobre 2017).

Publié avec le soutien de la Fédération Wallonie - Bruxelles, Services de l'Education permanente et du Patrimoine culturel, de la Commission communautaire française de Bruxelles - Capitale et de la commune d'Uccle

LE MOT DU PRESIDENT

Pour renforcer l'équipe de nos administrateurs, affectée par le décès de Luc Rémy, nous avons fait appel à Yves Barette, membre fidèle qui nous a déjà beaucoup aidés et dont la collaboration n'en deviendra que plus régulière. Sa nomination comme administrateur ne pourra se faire qu'à notre prochaine assemblée générale, en février de l'année prochaine, mais depuis septembre il participe à nos projets. Les amoureux d'Uccle connaissent bien son goût pour les cartes postales et autres illustrations d'Uccle et pour l'édition commentée de celles-ci. Nous vous le présenterons de manière plus étendue après sa désignation officielle.

André Vital, qui assure la mise en page de notre revue depuis près de dix ans (depuis le n° 222 de novembre 2008 exactement) a souhaité passer la main. Ses nombreuses activités (il dirige notamment la fanfare des Chasseurs de Prinkères), l'empêchent de poursuivre ce travail qui exige beaucoup de temps. Notre secrétaire, Brigitte Liesnard, s'est déclarée prête à relever le défi et l'a déjà fait dans notre numéro de septembre. Avec les conseils d'André et une formation personnelle intensive, elle s'est familiarisée au programme Adobe Indesign, utilisé pour réaliser les maquettes de nos revues. Nous la remercions pour ses efforts et le temps précieux qu'elle y a déjà consacré.

Dans le présent numéro, et dans la lignée du centenaire de la guerre 1914-1918, Eric de Crayencour nous rappelle le jubilé administratif de Paul Errera en 1916, c'est-à-dire 25 ans de vie politique communale de celui qui était alors bourgmestre d'Uccle. L'article évoque aussi les principales personnalités politiques de notre commune à cette époque, dont on reparlera dans notre exposition de 2018.

Le moulin de Calevoet, que notre cercle a mis en honneur lors des journées du patrimoine de septembre 2017, occupe la suite de la revue, avec une interview du dernier meunier par Louis Vannieuwenborgh et Stephan Killens, et un rappel historique par Patrick Ameeuw. Nous retrouvons enfin les rubriques habituelles, comme les souvenirs de Couturier et les comptes-rendus d'activités ou de lectures d'ouvrages intéressant Uccle.

Parmi les sujets repris dans les *Nouvelles brèves*, nous voudrions attirer l'attention sur les fouilles brèves mais importantes qui ont été menées dans le cadre de la restauration de l'église Saint-Pierre. Nous avons aussi eu le plaisir d'avoir reçu deux études contemporaines consacrées au moins partiellement à des châteaux ucclois, connus respectivement sous les noms de Brifaut (ou Carton de Wiart) et de la Sauvagère. La connaissance limitée que nous avions de ces deux monuments, aujourd'hui disparus, s'est considérablement élargie grâce à ces recherches.

Enfin, après deux ans d'inactivité, notre site (ucclensia.be) a repris vie, même s'il doit encore être complété.

Patrick Ameeuw

WOORD VOORAF

Om het team van onze bestuurders, dat reeds het overlijden van Luc Rémy moest betreuren, te versterken, hebben wij een beroep gedaan op Yves Barette, een trouw lid dat ons al veel geholpen heeft en dus regelmatig zal gaan meewerken. Zijn aanstelling als bestuurder kan slechts plaatsvinden ter gelegenheid van onze volgende algemene vergadering, in februari volgend jaar, maar sinds september neemt hij deel aan onze projecten. Diegenen die van Ukkel houden, kennen zijn liefde voor postkaarten en andere afbeeldingen van Ukkel en voor de becommentarieerde editie ervan. Wij stellen hem u uitgebreider voor na zijn officiële aanstelling.

André Vital, die zorgt voor de layout van ons blad sedert bijna tien jaar (sinds nummer 222 van november 2008 om precies te zijn), wenst de taak aan iemand anders over te dragen. Zijn talrijke bezigheden (hij dirigeert o.m. de fanfare van de Chasseurs de Prinkères), beletten hem om dat tijdrovende werk verder te zetten. Onze secretaris, Brigitte Liesnard, zegt bereid te zijn om de uitdaging aan te gaan en heeft dat reeds gedaan in ons nummer van september. Met de goede raad van André en een intensieve persoonlijke opleiding, heeft zij zich verdiept in het programma Adobe Indesign dat wordt gebruikt om de maquettes van onze bladen te verwezenlijken. Wij danken haar voor de inzet en de kostbare tijd die ze er reeds aan heeft gewijd.

In dit nummer en in de lijn van de honderdste verjaardag van de oorlog 1914-1918, herinnert Eric de Crayencour ons aan het administratieve jubileum van Paul Errera in 1916, namelijk 25 jaar leven van gemeentelijke politiek van degene die toen burgemeester van Ukkel was. Het artikel heeft het ook over de bijzonderste politieke persoonlijkheden van onze gemeente tijdens de eerste wereldoorlog en die nog aan bod zullen komen in onze tentoonstelling van 2018.

De molen van Calevoet, die door onze kring in de verf werd gezet tijdens de open monumentendagen van september 2017, wordt ook in het blad besproken, met een interview van de laatste molenaar door Louis Vannieuwenborgh en Stephan Killens, en een historische duiding door Patrick Ameeuw. Ten slotte zijn er de gewoonlijke rubrieken, zoals de herinneringen van Couturier en de verslaggeving van activiteiten of boeken over Ukkel.

Onder de onderwerpen in de *Nouvelles brèves*, zouden wij de aandacht willen vestigen op de korte maar belangrijke opgravingen die plaatsvonden in het kader van de restauratie van de Sint-Pieterskerk. Wij hadden ook het genoegen twee hedendaagse studies te krijgen die deels gewijd waren aan Ukkelse kastelen, respectievelijk gekend onder de namen Brifaut (of Carton de Wiart) en Sauvagère. De beperkte kennis die wij hadden aangaande deze heden ten dage verdwenen twee monumenten, is beduidend toegenomen dank zij deze opzoeken.

Tot slot, na twee jaar inactiviteit, komt onze site (ucclensia.be) opnieuw tot leven, al moet deze nog aangevuld worden.

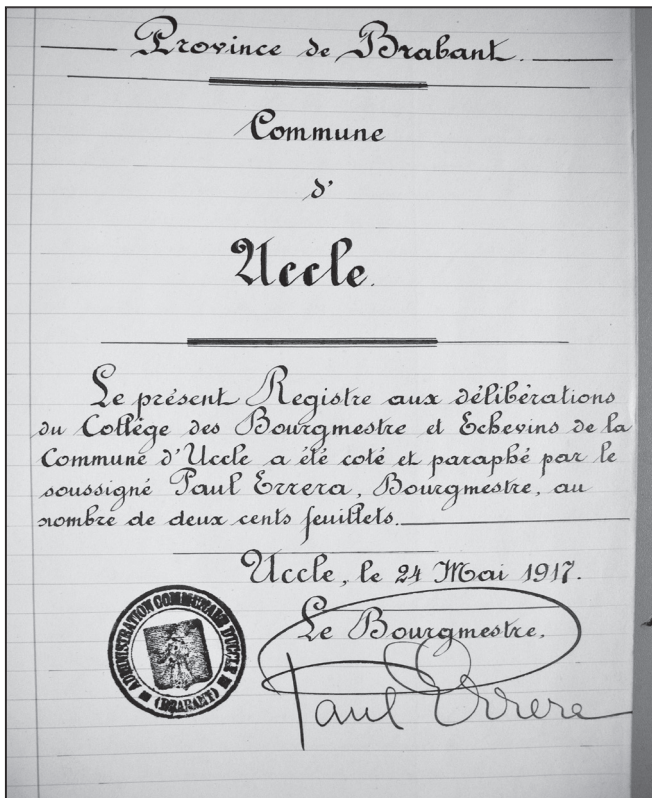
Patrick Ameeuw



Le jubilé administratif de Paul Errera en 1916

Eric de Crayencour

Dans le cadre des commémorations portant sur la première guerre mondiale, nous avons trouvé opportun de mettre en lumière la grande figure de Paul Errera, qui fut bourgmestre d'Uccle de 1912 à 1921, en faisant écho à son jubilé administratif. Ses vingt-cinq années de travail au sein du Conseil communal d'Uccle ont été célébrées en pleine guerre, le 15 mars 1916 ; le compte rendu intégral de la séance solennelle organisée par le Conseil communal à cette occasion constitue l'essentiel du présent article.¹ Nous l'avons complété d'un petit index onomastique destiné à éclairer nos lecteurs sur un certain nombre de personnalités concernées.



Signature du bourgmestre Errera avec le sceau communal. Page de titre d'un registre aux séances du Collège des Bourgmestres et Echevins, signée le 24 mai 1917.

¹ Registres aux séances du Conseil communal d'Uccle. CC 1916 (15-3).

Séance solennelle du Conseil communal du
15 Mars 1916,

à l'occasion du 25^e anniversaire de la
prestation de serment de

**Monsieur Paul Errera, Bourgmestre, en
qualité de Conseiller Communal.**

- Présents. MM. Paul Errera, Bourgmestre, Président ; Londes et Ballegeer, Echevins ; De Bue, Vanderkindere, Dedobbeleer, Vangelder, Calvaer, Aras, Levêque, Van Acker et Vander Elst, Conseillers ; Bernaerts, Secrétaire communal.

- M. le Conseiller Van Leeuw s'est fait excuser pour cause de maladie.

- L'Assemblée est honorée de la présence de Madame Paul Errera, de M. Grandmoulin, artiste sculpteur, des membres du personnel de l'Administration et de la Police, du Personnel enseignant et de quelques autres dames. Un public nombreux remplit la salle.

La séance est ouverte à 5 1/2 heures.

Monsieur l'Échevin Louis Londes, au nom du Conseil Communal, lit le discours ci-après :

Cher Bourgmestre,

Le 4 novembre dernier, nous vous avons rappelé, dans l'intimité de votre cabinet, le 25^e anniversaire de votre mariage.² Nous vous avons dit à ce moment que les événements graves que nous traversons, nous avaient engagé (sic) à ne pas donner à cette démonstration un caractère public.

Aujourd'hui, l'anniversaire que nous voulons commémorer n'est plus d'ordre intime : il s'agit, en effet, de votre vie publique, et dans ces conditions, nous croyons, quoique les circonstances n'aient pas changé depuis le 4 novembre, pouvoir vous dire ce que nous pensons en une séance publique du Conseil Communal.

Vous avez été élu Conseiller Communal le 15 octobre 1890, et vous avez prêté serment en séance publique le 15 Mars 1891 : il y a donc aujourd'hui exactement 25 ans.

Vous avez bien vite pris une part active à l'administration de la Commune, et votre mandat fut renouvelé à chacune des élections de 1895, 1903 et 1907. En 1912, le Roi, répondant aux désirs de la population Uccloise, vous appela aux fonctions de premier magistrat de cette commune.

Pour la seconde fois, les Ucclois eurent la bonne fortune d'avoir comme bourgmestre un ancien recteur de l'Université Libre de Bruxelles³, et vous avez compris que ce titre vous imposait une charge nouvelle, celle de l'Échevin de l'Instruction publique, et vous l'avez acceptée.

2 C'est, en effet, le 4 novembre 1890 que Paul Errera avait épousé à Bruxelles *Isabella*-Alice Goldschmidt (1869-1929).

3 Recteur de l'U.L.B. de 1908 à 1911, Paul Errera avait effectivement eu comme prédécesseur à ce poste Léon Vanderkindere (1842-1906), qui avait été recteur à trois reprises (1880-1881, 1881-1882 et 1891-1892) et fut bourgmestre d'Uccle de 1900 à 1906, succédant à Victor Allard.

Les écoles communales étaient en plein développement ; nous pouvons dire que depuis que vous avez assumé la responsabilité de leur direction, un sang nouveau paraît leur avoir été infusé ; leur développement croît sans cesse, à tel point que la nécessité de créer de nouvelles classes ou même de nouvelles écoles se fait sentir.

La loi de 1914 sur l'Instruction publique décidant la création du 4^e degré⁴ vous donna une occasion nouvelle de prouver à vos concitoyens l'intérêt que vous portez à l'Instruction du peuple et de mettre en évidence vos talents d'organisateur ; dès la rentrée des classes d'Octobre 1914, vous instaurez à Uccle les cours du 4^e degré pour filles et garçons.

Malgré les ressources restreintes dont dispose l'Administration communale, vous donnez à ces cours une impulsion telle qu'une 2^e année d'études doit être créée en 1915 et que l'affluence des élèves nécessiterait le dédoublement des premières classes.

Je ne m'étendrai pas plus longuement sur les services inappréciables que vous avez rendus à la chose publique, ni sur les sentiments charitables qui vous caractérisent et qui sont de tradition dans votre famille, mais je désire vous dire, Cher Bourgmestre, combien la population Uccloise vous est reconnaissante pour le dévouement et l'intelligence que vous avez déployés depuis l'occupation de notre cher Pays ; non seulement vous avez su éviter à vos concitoyens les peines morales et matérielles inhérentes à ces tristes événements, mais aussi vous avez pu, par les démarches souvent pénibles que vous vous êtes imposées, faire rendre justice à ceux qui avaient été lésés ; vous avez pu obtenir la liberté, conserver la vie même à ceux qui avaient été frappés par les rigueurs de la loi martiale.

4 La loi du 19 mai 1914, la cinquième loi organique sur l'enseignement primaire, instituait l'enseignement obligatoire et gratuit de 6 à 14 ans. Elle organisait, au-delà des trois degrés de deux ans formant le cycle primaire, un quatrième degré de deux années d'études à finalité professionnelle.

Si ces démarches, Cher Bourgmestre, ont eu un effet salubre, c'est grâce à l'ardeur de vos sentiments humanitaires, qui vous commandaient d'arracher à la détention ou à la mort ceux dont les femmes et les enfants imploreraient votre intervention.

J'ai pensé, quoique votre modestie dût en souffrir, que je devais en cette circonstance proclamer votre grandeur d'âme et ne pas laisser ignorer à nos concitoyens votre conduite admirable, que ceux qui vous entourent étaient seuls à connaître.

Cher Bourgmestre, au nom des membres du Conseil Communal, au nom de la population tout entière, je forme les vœux les plus ardents pour que nous vous puissions conserver longtemps encore comme premier magistrat de notre chère Commune ; je vous exprime toute notre gratitude pour le dévouement que vous apportez à remplir vos délicates fonctions.

(Longs applaudissements).

Monsieur l'Échevin Londes offre une gerbe de fleurs à Monsieur le Bourgmestre de la part du Conseil Communal.

* * *

Monsieur Bernaerts, Secrétaire Communal, au nom du personnel de l'Administration centrale, de la Police, du Cadastre, des Hospices civils et des anciens employés du Secrétariat, lit le discours suivant.

Monsieur le Bourgmestre,

Voici la seconde fois en peu de temps que nous avons la douce faveur de vous adresser des félicitations.

Hier, c'était le 25^e anniversaire de votre union avec Madame Errera ; aujourd'hui, nous célébrons vos noces d'argent avec la Commune d'Uccle.

Naguère, nous vous exprimions nos sentiments cordiaux, nos vives sympathies à l'occasion d'un événement familial qui nous réjouissait, et formulions des vœux de bonheur pour vous et les vôtres ; aujourd'hui, nous vous adressons des paroles de reconnaissance, de respect et d'espoir.

De reconnaissance, pour les services innombrables que vous avez rendus à la Commune d'Uccle, pour le tact, la délicatesse, l'aménité avec lesquels vous traitez vos collaborateurs, pour l'amour du travail que vous leur inculquez par votre exemple, pour vos conseils savants et judicieux de chaque jour.

De respect, pour votre admirable conception des choses, pour votre dévouement absolu à l'égard des petits comme des grands, pour votre science profonde, pour votre intarissable charité, pour, en un mot, tous les nobles actes de votre existence entièrement préoccupée de solidarité humaine dans le sens le plus large.

Nous qui vous voyons à l'oeuvre chaque jour, nous pouvons apprécier combien votre tâche, telle que vous la comprenez, est ardue, mais aussi combien elle est belle et amplement fructueuse pour le grand bien de la communauté.

Jour heureux pour Uccle que celui où, cédant à des sollicitations amies, vous consentiez à collaborer aux affaires publiques. Conseiller, vous fûtes, les archives communales le révèlent, un indicateur précieux et entendu, rompu aux connaissances approfondies du droit, mettant à la disposition des administrations qui se succédaient votre grande érudition, votre expérience, votre concours éclairé.

Mais cette collaboration, quelque précieuse qu'elle fût, était forcément intermittente. Votre personnalité administrative devait entièrement se révéler lorsque vous eûtes accepté, après combien de refus et d'hésitations, d'occuper la première magistrature communale.

Dès lors, rien ne devait plus vous laisser indifférent : enseignement, police, finances, administration générale des affaires publiques, tous les domaines allaient recevoir une impulsion vigoureuse due à une compréhension nette de la situation du moment, à l'exécution d'un programme sagement étudié.

Et tout cela se fit et se fait encore, tous les jours, sans fracas, tout doucement, mais sûrement, dans la direction du but assigné.

Améliorer sans cesse en scrutant les compétences, étendre et perfectionner ce qui existait à l'état embryonnaire, innover en le perfectionnant ce qui était inexistant chez nous et qui ailleurs avait été expérimenté, fait l'objet de vos constantes préoccupations.

Les événements en cours sont venus interrompre provisoirement l'exécution de vos projets. Ils ont été pour vous l'occasion de vous dépenser sans compter. Vous avez rendu à vos concitoyens et à vos compatriotes des services éminents. La Commune d'Uccle en gardera un souvenir ému.

Je formule l'espoir qu'elle vous conserve de longues années encore attaché à sa destinée.

La bonne graine est semée, elle lève déjà et les générations futures recueilleront les fruits de vos travaux. Vous occuperez dans l'histoire d'Uccle une place prépondérante, juste récompense de vos généreux efforts.

Il me reste, Monsieur le Bourgmestre, encore beaucoup de choses à vous dire. Mais pourquoi allonger ce concert de louanges qui n'ajoute rien à vos mérites et qui froisse, sans doute, votre modestie, apanage inséparable de la vraie valeur ?

Lorsque j'aurai associé à cette manifestation votre Vénérable Mère et la gracieuse Madame Errera, à qui nous adressons l'expression de notre respect pour leur ineffable bonté, pour les sentiments altruistes dont nous les savons animées et qui font d'Elles les Providences des malheureux, lorsque j'aurai enfin envoyé du plus profond de mon âme un cordial salut aux absents que le devoir tient éloignés de nos témoignages d'admiration pour une vie de travail, de sacrifice individuel, sans cesse préoccupée du bien-être d'autrui et qu'aucune infortune n'a laissé indifférente, j'aurai accompli, avec trop peu d'éloquence, la tâche agréable qui m'a été confiée par le personnel de l'Administration communale, de la Police, du Cadastre, des Hospices civils et des anciens employés du secrétariat qui sont allés utiliser au service d'autres communes les méthodes acquises à Uccle.

Monsieur le Bourgmestre,

Nous avons voulu qu'il restât de cet anniversaire un souvenir moins éphémère qu'une allocution.

Nous avons choisi cette oeuvre due au talent d'un de nos concitoyens les plus sympathiques, le statuaire Grandmoulin, qui a tenu à assister à cette cérémonie organisée en l'honneur d'un bourgmestre jubilaire mais aussi mécène et artiste.

Elle représente « La Nature », Mère féconde, source de vie, source de foi, source de suprême espérance. Elle représente l'humanité à l'aurore de la vie, l'humanité qui aimera, qui souffrira, mais travaillera, qui apportera une pierre à l'édifice commun. Elle représente le Devoir dans une de ses manifestations les plus sublimes.

Daignez l'accepter comme gage de notre sincère admiration, de notre profond attachement, de notre reconnaissance affectueuse.

(Applaudissements prolongés).

M. le Secrétaire offre ensuite une magnifique corbeille d'orchidées à Madame Paul Errera, en lui disant :

Permettez-nous, Madame, de vous offrir ces fleurs. Comme toutes les âmes délicates, vous les aimez. Elles sont un faible témoignage des sentiments que nous ressentons pour vous. En les acceptant, vous nous ferez honneur.

(Nouveaux applaudissements).

Monsieur J. Beeken, instituteur en chef, prend ensuite la parole au nom du Personnel enseignant :

Monsieur le Bourgmestre,

Le Personnel enseignant considère comme un devoir de respectueuse attention de se joindre à cette manifestation et vous félicite de tout cœur à l'occasion de votre 25^e anniversaire d'entrée en fonctions comme magistrat communal.

Le Personnel enseignant fait cela avec d'autant plus d'empressement et de raison que, si pendant cette longue et belle carrière vous vous êtes activement occupé des questions administratives, avec toute la science et tout le dévouement dont chacun ici tient à vous rendre hommage, c'est surtout la question de l'enseignement qui a toujours été l'objet de votre grande et constante préoccupation ; et les accablantes difficultés soulevées par les graves circonstances actuelles n'ont pu en rien altérer le beau zèle infatigable que vous voulez bien lui consacrer. Au contraire, il n'est pas difficile de constater journellement combien vous savez vous multiplier et vous sacrifier pour mener à bonne fin les projets scolaires que vous avez conçus, dans l'exécution desquels vous appliquez toute l'ardeur de votre grande et ferme conviction, et pour la bonne réussite desquels le personnel des écoles n'épargnera aucune peine.

Tels sont, Monsieur le Bourgmestre, les sentiments qui réunissent aujourd'hui ce personnel autour de vous en cette solennelle circonstance, et il se permet de comprendre Madame Errera dans cette sympathique manifestation en lui offrant quelques fleurs comme gage de haute estime et de profonde admiration.

Après la lecture de cette adresse, longuement applaudie, Monsieur Beeken offre une gerbe, et Madame Orgels, institutrice en chef, une corbeille de fleurs à Madame Paul Errera.

* * *

M. le Conseiller Xavier De Bue présente ensuite ses félicitations à Madame Paul Errera, en ces termes :

C'est aujourd'hui la fête des années, de l'ancienneté. Comme on vous l'a rappelé dans deux discours précédents, nous avons fêté vos noces d'argent civiles au mois de Décembre. Aujourd'hui nous fêtons vos noces d'argent au point de vue civique.

Nous célébrons les 25 années de fonctions administratives de votre cher Paul. Ces noces civiques vous appartiennent aussi, car vous lui fûtes toujours un admirable second. C'est à ce titre qu'on vous offre ces fleurs.

En ma qualité de doyen d'âge, au point de vue des fonctions administratives, j'exprime au Président du Conseil Communal toute ma gratitude, et à Vous, Madame, ma joie toute pleine.

(Applaudissements).

* * *

Monsieur Paul Errera, Bourgmestre, prononce le discours suivant (d'après la sténographie) :

Mes Chers collègues du Collège Echevinal et du Conseil Communal,

Chers collaborateurs de l'Administration communale, de l'Instruction publique et des Administrations charitables,

Me permettrai-je d'ajouter : Mes chères Concitoyennes et mes chers Concitoyens ?

Vous avez voulu me rappeler que depuis vingt-cinq ans j'ai modestement accompli une tâche qui m'a permis de montrer à la commune d'Uccle et au Pays, par son intermédiaire, combien je leur étais dévoué.

Je l'ai fait de grand cœur, et n'ai qu'un regret : je me rends compte qu'il m'est arrivé, comme il arrive souvent dans toute carrière, obscure ou éclatante, que l'effort accompli ne correspond pas à la bonne volonté.

Mais peu importe !

Il y a donc 25 ans que vous me voyez dans cette enceinte prendre part aux débats et aux délibérations qui intéressent notre commune.

Si j'ai pu, par là, acquérir quelque peu votre estime et votre sympathie, la récompense est ample et dépasse même ce que j'étais en droit d'attendre. Franchement dit, ce qui apparaît à mes yeux, sinon aux vôtres, c'est moins ce que j'ai pu faire que ce que je n'ai pas fait.

Si nous constatons aujourd'hui que la Commune d'Uccle a franchi quelques pas en avant, rapportons-en le mérite à ceux qui nous ont précédé et dont nous déplorons la perte, à ceux qui nous ont conseillé et qui nous ont soutenu. Laissez-moi m'associer à tous ces hommes dévoués à qui va notre tribut de reconnaissance et à qui revient la meilleure part des éloges dont vous m'avez comblé.

Seul, je n'aurais rien pu faire, tandis qu'entouré de vos sympathies, j'ai, avec bien d'autres, collaboré à la tâche commune. C'est tout ce que j'espérais.

Je vous remercie de m'en savoir gré.

Cette durée d'un quart de siècle est-elle longue ou courte dans ma vie ? Je n'en sais rien. Les idées du temps, dans l'existence de chacun d'entre nous, ont été bouleversées. Y a-t-il vingt-cinq ans, ou bien y en a-t-il deux, que nous travaillons ensemble ? Ces termes disparates m'apparaissent également rapprochés ou éloignés de la vérité. Il me semble que la grande époque que nous vivons occupe aujourd'hui une place si prépondérante dans notre pensée que tout ce qui la précède s'efface comme dans une brume incertaine.

Il faut vous l'avouer, j'ai de la peine à discerner et à préciser ce qui s'est passé avant les moments tragiques actuels. Ce sentiment doit être commun à beaucoup d'entre nous. Nos préoccupations du jour ont une telle intensité que d'elles seules nous nous souvenons exactement.

Il paraît qu'il en fut ainsi pour ceux sous les yeux de qui, avant nous, furent tracées les grandes pages d'histoire. Aujourd'hui, quand nous relisons ces pages, elles nous semblent saisissantes d'actualité, parce qu'à notre tour nous voyons comment un événement unique, une commune ardeur, une préoccupation dominante, peuvent remplir les âmes et en chasser toute autre idée. Nous pensons, nous sentons, nous voulons de même.

Vous m'avez compris.

Nous adresser des remerciements, des congratulations ... non, ce n'est pas ce que nous avons à faire ! Nous nous soutenons les uns les autres pour marcher ensemble dans la voie du devoir, le regard fixé en avant, pleins de foi en l'avenir, assurés du lendemain qui nous attend, préparant l'édifice que nous élèverons à la majeure gloire de la Patrie - de cette Patrie que nous n'avons jamais cessé d'aimer, mais que nous aimons aujourd'hui comme on aime les êtres que l'on a vu (sic) souffrir.

Grands ou petits, dirigeants ou artisans, ne visons-nous pas un même but ? Nous savons bien qu'il ne peut y avoir entre nous de lutte de parti, qu'il n'y a plus d'ambitions personnelles, plus de jalousies. Nous sommes tous unis, parce qu'un même mot est gravé au fond de nos coeurs, comme nos efforts sont tendus vers un même idéal. Mais non ! Ce n'est pas un idéal : ce que nous voyons devant nous, c'est la réalité de demain.

Que tous ceux qui, dans cette cérémonie improvisée - pour moi du moins - ont bien voulu m'exprimer leurs sentiments, me permettent de les réunir pour leur adresser un seul mot qui m'étreint le fond du cœur : Merci.

Merci pour le beau souvenir que vous, Messieurs de l'Administration communale, avez bien voulu me donner. Cette oeuvre d'art touchante et gracieuse me rappellera la journée d'aujourd'hui et prouvera la haute valeur de l'un de nos sculpteurs Ucclois. Merci pour les fleurs magnifiques offertes à ces Dames. Une gracieuse pensée vous a fait associer celles-ci à cette fête si spontanée, en l'égayant d'une note vive et printanière.

Notre âme est gonflée des espérances de ce renouveau que nous sentons s'approcher. Peu importe si le renouveau auquel je songe se fait attendre quelques jours, quelques mois ou même (et je vais, en vous parlant ainsi, au-delà de ma propre pensée) ... quelques années !

Il faut que nous supportions jusqu'au bout l'épreuve imposée, certains que la cause pour laquelle nous luttons sous les yeux d'un monde attentif et anxieux, est une cause sacrée, qui ne peut être vaincue par la force brutale.

Seules les idées sont toutes-puissantes, et celles qui nous animent ont anobli l'Humanité depuis l'Antiquité.

Qui d'entre nous ne s'est dit, au milieu des horreurs auxquelles nous assistons : il y a plus de grandeur dans cette heure de lutte que dans les années de félicité précédentes ? Aussi conserverons-nous d'elle une empreinte profonde, comme d'aucuns en ont quelquefois reçues dans le passé, mais rarement. Tout ce qui l'a précédé sera effacé de notre mémoire ou, du moins, nous ne nous en souviendrons qu'afin d'en tirer leçon pour l'avenir. Oublions les petites choses d'antan. Tâchons de nous grandir assez pour être dignes de figurer - fût-ce même dans la foule anonyme - sur le fond de l'image ineffaçable que l'Histoire grave en ce moment et sur laquelle notre Pays, notre Roi, notre Armée, tous ceux qui luttent et se sacrifient pour nous, occuperont le premier plan.

Quand on a l'honneur d'avoir, comme nous, juré fidélité et obéissance aux institutions nationales menacées dans leur existence et qu'il faut maintenir à tout prix, pareille ambition n'a rien d'excessif : les plus modestes mandataires d'une commune suburbaine doivent être fiers de leur tâche anoblie par le serment qu'ils ont prêté.

Nous pouvons nous écrier : Nous sommes des hommes, et qui dit homme dit libre et dit indépendant !

Vive la Belgique !

(Ce discours est salué d'applaudissements interminables).

Le Conseil décide d'adresser ses sentiments de reconnaissance et de sympathie à Madame Jacques Errera-Oppenheim, mère de Monsieur le Bourgmestre.

Monsieur l'Echevin Ballegeer donne lecture de la lettre ci-après qui lui sera remise :

Madame,

Le Conseil communal vient d'adresser à Monsieur Paul Errera, Bourgmestre, ses félicitations à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa prestation de serment de Conseiller communal d'Uccle.

L'Assemblée a tenu à associer la Vénérable Mère de son Président aux témoignages de reconnaissance et de sympathie qui lui ont été adressés.

Le Conseil communal d'Uccle vous adresse, Madame, l'expression de son profond respect.

Par le Conseil.

Le Conseil communal

(suivent les signatures des membres)

Le Secrétaire communal

Bernaerts.

A la demande des membres du Conseil, Monsieur le Président lève la séance à 6 1/2 heures.

* * *

APPENDICE : INDEX ONOMASTIQUE

* Abréviations; C = catholique ; L = libéral ; S = socialiste.

*

* **Aras.** G. Conseiller communal (L) de 1912 à 1921.

* **Ballegeer.** *Jean-Baptiste.* Conseiller communal (S) et échevin. Né à Bruxelles le 27 janvier 1869 ; décédé à Forest le 16 décembre 1951. Employé de commerce et membre du parti libéral (tendance socialiste). Conseiller communal de 1912 (4 janvier) à 1946 (20 mai). Echevin de 1912 (4 janvier) à 1921 (4 juin) et de 1927 (20 janvier) à fin 1932. Echevin en exercice de 1944 (28 septembre) à 1946 (20 mai). Membre du Bureau de Bienfaisance et de la Commission d'Assistance publique de 1910 (27 février) à 1930 (31 décembre), il en fut président de 1918 (19 décembre) à 1925. Administrateur de la *Société coopérative uccloise de Construction d'habitations à bon marché* à partir de sa fondation (1923) jusqu'en 1931, puis de 1938 à 1947. Il habitait rue Langeveld n° 41. Une rue porte son nom.

* **Bernaerts.** Charles. Secrétaire communal. Né à Molenbeek-Saint-Jean le 30 juillet 1864 ; décédé à Uccle le 28 mai 1925. En congé à dater du 11 septembre 1920, il sera remplacé à titre intérimaire par Auguste Nissens, chef de bureau. Croix civique de 1^{ère} classe, remise à l'occasion d'une manifestation en son honneur le 10 décembre 1923. Une rue porte son nom.

* **Beeken.** J. Instituteur en chef.

* **Calvaer.** Jacques. Conseiller communal (L) de 1912 à 1921. Son fils Chrétien-Alexis, soldat au 1^{er} Carabiniers, est mort au Champ d'honneur.⁵

⁵ Le décès est mentionné en séance du Conseil communal le 19 février 1915. Né à Uccle le 3 avril 1891, il est décédé à Herent le 11 septembre 1914.

* **De Bue.** Xavier. Avocat à la Cour d'Appel. Entré au Conseil communal en 1888, il y était rapidement devenu le chef du groupe catholique. Conseiller provincial de 1892 à 1900, il fut élu membre de la Chambre des Représentants en 1910. Il avait précédé Paul Errera comme bourgmestre d'Uccle (1909-1912) et exercera un nouveau mandat à sa suite (1921-1925). Fils de Jean-Baptiste De Bue et de Marie-Barbe Herinckx, François-Xavier-Marie De Bue est né à Uccle le 4 janvier 1860 et y est décédé le 30 septembre 1925. Il avait épousé (Uccle, 9 septembre 1893) sa cousine germaine Jeanne-Marie-Victoire Mommaert, née à Bruxelles le 14 juin 1861, fille de Laurent Mommaert et de Jeanne Herinckx. Les activités de résistance de Xavier De Bue, bien que très incomplètement connues de l'occupant allemand, lui vaudront d'être interné plus de deux mois à la prison de Saint-Gilles. Son jubilé administratif (plus de 35 ans au Conseil communal) sera célébré en séance du Conseil communal le 16 janvier 1924. La rue qui a reçu son nom (de son vivant !) avait d'abord (1918) été dénommée rue du XXII novembre pour rappeler le retour triomphal à Bruxelles du roi Albert I^{er} à l'issue de la guerre.

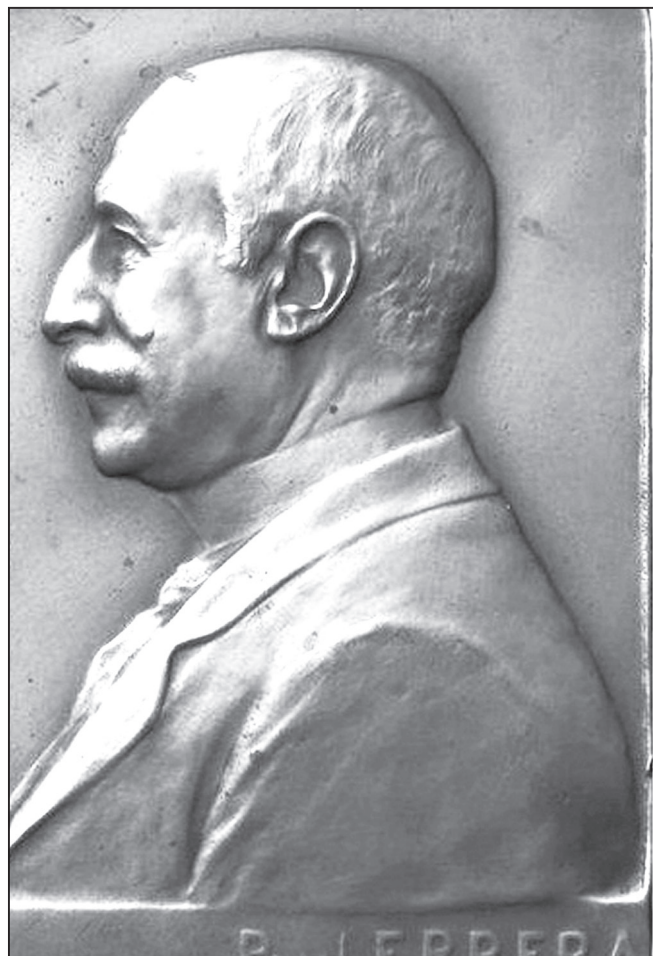
* **Dedobbeleer.** François. Conseiller communal (C) de 1907 à 1926.

* **Errera.** Paul. Paul-Joseph Errera naquit à Laeken le 23 juillet 1860 et mourut à Bruxelles le 12 juillet 1922. Il était le fils cadet de Jacques Errera (1834-1880) et de Marie Oppenheim (1836-1918).

Juriste, Paul Errera fut à partir de 1896 professeur à l'U.L.B., où il professa le droit public à partir de 1903 et dont il fut recteur de 1908 à 1911. Son *Traité de Droit public belge*, publié à Paris en 1909 (avec une deuxième édition en 1916) et traduit en allemand, a fait autorité.⁶

⁶ Son frère aîné Leo (1858-1905), également professeur à l'U.L.B., fut un botaniste réputé.

Conseiller communal⁷ et chef du groupe libéral de la commune d'Uccle depuis 1890, il fut élu bourgmestre en 1911 et exerça ce mandat de 1912 jusqu'en 1921.

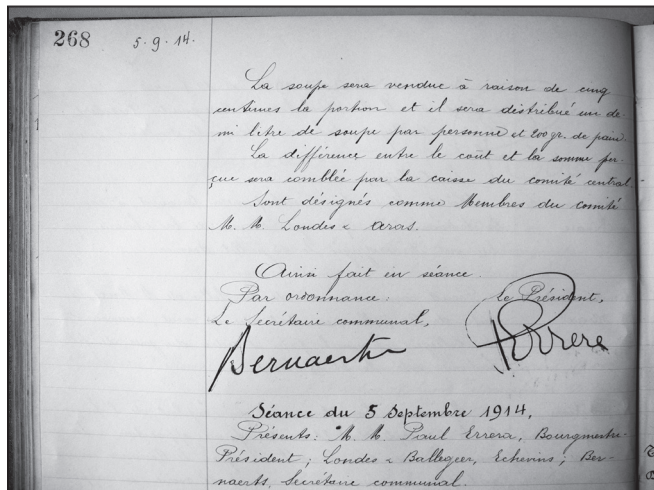


Paul Errera. Buste de profil vers la gauche. Plaquette par Godefroid Devreese (1861-1941). s.d.[1924]. Bronze doré (54 x 72 mm). Site <NumisBids.com>.

Sa propriété ucquoise était située au 315 de la chaussée de Waterloo. Son mandat de bourgmestre s'est signalé surtout par l'amélioration de la voirie et des progrès en matière scolaire, en particulier par l'établissement d'un enseignement professionnel dit du quatrième degré, sans oublier son dévouement infatigable à l'intérêt général durant l'occupation.

⁷ Elu comme tel le 15 octobre 1890, il a prêté serment le 15 mars 1891. Son mandat a été renouvelé par la suite à chaque élection (1895, 1903 et 1907).

(...) Il donna l'exemple d'un administrateur communal réfléchi et ferme, sachant, quand il l'estimait nécessaire, résister aux ordonnances et aux réquisitions de l'autorité allemande. Homme de coeur autant qu'homme d'action et de courage, il déploya, tout au long de son maïorats, avec l'aide de son épouse, une activité discrète pour secourir les Ucclois les plus défavorisés.⁸



Signatures de Paul Errera et du secrétaire communal Charles Bernarts. Registre aux séances du Collège des Bourgmestre et Echevins, 3 septembre 1914.

Paul Errera avait épousé (Bruxelles, 4 novembre 1890) *Isabella-Alice* Goldschmidt. A Bruxelles, le couple habitait une maison⁹ au n° 12 de l'avenue Marnix. Là, et plus tard en l'hôtel Errera¹⁰ (14 rue Royale), il tenait un salon littéraire et artistique le mercredi. Il y recevait régulièrement les personnalités les plus en vue du monde politique, de la diplomatie, de la magistrature, de la finance et des arts. On y a vu souvent Emile Vandervelde, Paul Hymans, Camille Huysmans, Henri Carton de Wiart, Paul-Emile Janson, le professeur Bordet, Emile Verhaeren, Constantin Meunier et Henry Vandevelde, sans oublier Adolphe Max, Emile Francqui, Henri Grégoire et Oscar Grosjean.

C'est à l'hôtel Errera qu'est née la revue clandestine *Le Flambeau*¹¹, qui incarna l'esprit de la résistance belge durant la première guerre mondiale ; ceci vaudra à Isabelle Errera d'être internée à la prison de Saint-Gilles. Etrangement, aucune artère ucquoise n'a reçu le nom de Paul Errera.

* **Goldschmidt.** *Isabella-Alice*¹². Epouse de Paul Errera. Née à Florence le 3 avril 1869, décédée à Bruxelles le 23 juin 1929, fille d'Isaac Benedict (dit John) Goldschmidt (1828-1909) et de Sophie Franchetti (1843-1922). Historienne de l'art, spécialiste reconnue et collectionneuse de tissus anciens comme son oncle Giulio Franchetti, avec son mari, elle soutint les artistes de *La Libre Esthétique*, dont Fernand Khnopff, qui fit son portrait en 1893 et dont son époux fit l'éloge funèbre à l'Académie royale des Beaux-Arts le 1^{er} décembre 1921. Isabelle Errera s'est particulièrement signalée par ses interventions en matière de ravitaillement de la commune, ce qui lui vaudra la croix civique de première classe. Plus tard, elle recevra chez elle des Italiens opposés au fascisme.

8 Notice de la *Nouvelle Biographie Nationale*.

9 Cette maison, aujourd'hui disparue, se situait porte de Namur, à l'angle de la rue du Champ de Mars.

10 Ils s'y établirent après le décès de Marie Oppenheim en 1918.

11 *Le Flambeau. Revue belge des questions politiques* [1918-1979]. Rédacteurs : l'helléniste Henri Grégoire (1881-1964), Oscar Grosjean (1875-1950), historien et militant du mouvement wallon, Jacques Pirenne (1891-1972), historien du droit et égyptologue, Anatole Mühlstein (1889-1957), écrivain et diplomate polonais, Didier Castagnou et Paul Orgels.

12 Voir la notice à son sujet dans le *Dictionnaire des Femmes belges. XIX^e et XX^e siècles*, Bruxelles, éd. Racine, 2006.

* **Grandmoulin.** Léandre. Sculpteur éclectique (La Hulpe 1873 - Uccle 1957). Elève de Charles Van der Stappen à l'Académie de Bruxelles, Grandmoulin a également travaillé sous la direction de Victor Rousseau et de Constantin Meunier. Lui-même enseigna à l'Académie de Saint-Gilles. On le connaît comme auteur du monument Lambermont à Anvers (1912). Il a aussi réalisé le magnifique monument aux Morts d'Uccle (bronze ; square des Héros), inauguré en 1925¹³, mais aussi un groupe sculpté en marbre blanc¹⁴ représentant *la Maternité*, qui a été offert au bourgmestre Errera au cours de la séance du Conseil communal relatée ici.



Groupe sculpté « La Maternité » par Léandre Grandmoulin. 1912.

Offerte à Paul Errera le 15 mars 1916 à l'occasion de son jubilé administratif, puis léguée par lui à la Commune, l'oeuvre a également été appelée dans les archives la Nature ou encore la Fécondité.

On lui doit encore un buste en marbre d'Adolphe Max, bourgmestre de Bruxelles, conservé au Palais des Académies à Bruxelles. Toujours à Bruxelles, on peut relever de sa main une statue ornant l'hôtel de Ville ainsi que deux

13 C'est bien sûr par erreur que l'on donne la date de 1955 dans DES MAREZ, *Guide illustré de Bruxelles. Monuments civils et religieux*, édit. mise à jour et complétée, Bruxelles, Touring Club royal de Belgique, 1979, p. 364.

14 Cette oeuvre a été léguée à la Commune par Paul Errera en vertu de son testament en date du 11 janvier 1920, assorti d'un codicille du 11 février de la même année. Elle est toujours conservée

reliefs au Palais du Centenaire (Heysel).¹⁵ A Uccle, les collections communales comportent également de lui les portraits (têtes) d'Auguste Danse (terre cuite, 1909), de Charles Viane (bronze, 1914) et d'Henri Ottevaere (bronze, 1939). En 1925, Léandre Grandmoulin était établi rue Groeselenberg n° 37 ; en 1937, on le retrouve au Crabbegat, n° 43. Pol Stiévenart lui a consacré une notice dans *Uccle au temps jadis*, 1925, p. 153-158.

* **Levêque.** F. Conseiller communal (L) de 1912 à 1921.

* **Londes.**¹⁶ Louis. Conseiller communal (L) de 1909 à 1922. Echevin. Président du Comité local de Secours et d'Alimentation, dont il donna un bilan provisoire au conseil communal du 20 novembre 1918. Croix civique de 1^{ère} classe (reçue le 18 avril 1921). Hommage à l'occasion de sa démission comme conseiller communal le 3 avril 1922.

* **Oppenheim.** Marie. Mère du bourgmestre Paul Errera. Née à Francfort le 23 octobre 1836, fille de *Joseph-Moïse Oppenheim* (1810-1884) et d'*Eugénie-Léa Oppenheim*, elle mourut à Bruxelles le 10 février 1918. A l'occasion de ses quatre vingts ans (1916), elle avait fait don d'une somme importante au profit des oeuvres charitables de la commune. Sa soeur Fanny (1841-1918) épousa Jules May (1826-1890), et la fille de ceux-ci, Rose-Eugénie May, épousa Leo Errera, frère aîné de Paul.

* **Orgels.** Mme. Institutrice en chef.

(août 2017) dans les collections communales, inventaire à l'appui ; le socle porte une plaque de cuivre imprimée comme suit : Léandre Grandmoulin / 1873-1957 / « Maternité » ; l'oeuvre est mentionnée à l'inventaire communal avec la date de 1912 et signalée comme celle offerte au bourgmestre Errera à l'occasion de ses 25 ans de Conseil communal. Dans les registres officiels cependant (Conseil communal et Collège des Bourgmestre et Echevins), on la mentionne sous l'intitulé de *La Fécondité* ou encore *La Nature*.

15 A la façade latérale de l'hôtel de Ville, rue de la Tête d'or, c'est la figure de Philippe Marnix de Sainte-Aldegonde ; au Heysel, les reliefs représentant *La Colonie* et *Le Commerce*.

16 On rencontre également la graphie *Londès*, mais nous avons respecté l'orthographe employée par le secrétaire communal, qui devait en savoir quelque chose.

* **Van Acker.** Conseiller communal (L) de 1912 à 1921.

* **Vander Elst.** Jean. Conseiller communal (L) de 1911 à 1920 et de 1921 à 1926); bourgmestre de 1927 à 1933. Né à Bruxelles le 13 septembre 1873 ; décédé à Uccle le 8 septembre 1933. Maître-brasseur du Merlo. La place communale a reçu son nom.

* **Vanderkindere.** Albert. Conseiller communal de 1907 à 1921 et de 1953 à 1958. Il était le fils de Léon (bourgmestre d'Uccle de 1900 à 1906) et petit-fils de son homonyme Albert (médecin ; bourgmestre de 1854 à 1959). Son fils André mourra le 28 mars 1919 à Finchley (nord de Londres), d'une maladie contractée au front. Par la suite, Albert Vanderkindere occupera le poste de commandant du corps des pompiers d'Uccle, où le remplacera plus tard Charles Delvaux, petit-neveu d'Arnold Delvaux.

* **Van Gelder.** Hippolyte. Conseiller communal d'Uccle (S) de 1909 à 1921 environ.

* **Van Leeuw.** Emile. Conseiller communal (C) de 1907 à 1919. Décédé en 1919, il sera remplacé par Jean-Baptiste De Rauw.

BAUTIER (P), « Errera (Isabelle) » in *Biographie Nationale*, tome XXXI, Supplément, col. 328-332.

ERRERA-BOURLA (Milantia), *Une histoire juive. Les Errera. Parcours d'une assimilation*, Bruxelles, éd. Racine, 2000, 224 p.¹⁷

GILISSEN-VALSCHAERTS e.a., *Une Commune de l'agglomération bruxelloise, Uccle*, vol. II, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles (Institut de Sociologie Solvay), 1962.

GUBIN (Eliane), e.a., dir., *Dictionnaire des Femmes belges (XIX^e et XX^e s.)*, Bruxelles, éd. Racine, 2006.

SCHREIBER (Jean-Philippe), *Dictionnaire biographique des Juifs de Belgique. Figures du judaïsme belge, XIX^e-XX^e siècles*, Bruxelles, De Boeck et Larcier, 2002.

MEURISSE (Raf), dir., *Découvrez Uccle. Une mosaïque des rues et places*, Uccle, 1986.

VARENDONCK (Frans), *Les Châteaux d'Uccle. Exposition organisée par le Cercle d'Histoire d'Uccle à l'occasion du tricentenaire du Papenkasteel*, Uccle, 1986, p. 34-35.

VELU (Jacques), « Errera (Paul) », in *Nouvelle Biographie Nationale*, vol. III, 1994, p. 165-166.

¹⁷ Un ouvrage broché que l'on peut trouver d'occasion à 99 € (sic !) en 2017.

Le Moulin Crockaert

Le dernier moulin à eau d'Uccle

Interview de Monsieur et Madame Verstichel

par

Louis Vannieuwenborgh et Stephan Killens

C'est avec la plus grande cordialité que M. Albert Verstichel et son épouse, Godelieve, nous reçoivent pour évoquer le moulin Crockaert. Notre propos est de les interviewer afin de recueillir la tradition orale relative à ce moulin à eau, dernier survivant dans la région bruxelloise ayant conservé sa machinerie en état de marche. M. Albert Verstichel, qui connaît le moulin depuis son achat par son père, en 1937, est particulièrement bien placé pour répondre à nos questions.

Retraçons d'abord l'histoire de la famille d'Albert Verstichel, afin de décrire le milieu social et moral de notre meunier.

Les premiers souvenirs de cette famille remontent au XIX^e siècle, avec son grand-père, Henri, marchand des quatre saisons. Il était né en 1862, à Nederzwalm, près d'Audenarde. Son épouse, Marie Justine Matton (+1925), et lui avaient sept fils, Joseph, l'aîné (1889-1980), ensuite Hector (1892-1967), Désiré (1893-1979), Gerome, notre futur meunier (1900-1978), Florent (1903-1980), Frans (1906-1944), André (1912-1996) et une fille, Maria-Magdalena (1897-1946).

Henri était trop âgé pour participer à la Grande Guerre en 1914, mais trois de ses fils se portèrent volontaires de guerre. Hector (1892-1967), Joseph (1893-1980), Désiré (1894-1979) combattirent pendant trois ans sur le front de l'Yzer, dont ils revinrent heureusement tous les trois sains et saufs.

Frans (1906-1944) sera emprisonné, lors de la Première Guerre, pendant cinq mois à Gand pour avoir correspondu via la Hollande, ce qui était strictement défendu par l'Occupant. Durant les années 40, il fut réquisitionné par les Allemands pour travailler en France, à Abbeville, où il trouva la mort en 1944, mitraillé par un avion allié. Leur unique sœur, Maria-Magdalena, née en 1897, ménagère, est décédée inopinément en 1946.

Gerome Verstichel, le dernier meunier d'Uccle



Gerome Verstichel, dans toute la vigueur de sa jeunesse.

Gerome, le père d'Albert et le futur propriétaire du moulin Crockaert, est né avec le siècle, en 1900 à Nederzwalm. Il a commencé à travailler très jeune. Cependant, comme il n'y avait pas de travail dans la région, mis à part l'activité saisonnière de démarier les betteraves, il part en France à 11 ans, muni d'un baluchon, formant équipe avec ses frères aînés pour s'engager dans une briquetterie. Gerome se rend ensuite à Aubervilliers, près de Paris et loge dans l'impasse Machouart, une dépendance du chemin de l'Echange.

Ils auront deux enfants, un fils et une fille, Cécile, née le 1^{er} novembre 1929. Albert voit le jour le 23 novembre 1931.

En 1937, la vie de Gerome va croiser l'existence séculaire, du Moulin Crockaert, à Uccle-Calevoet, sur le Verrewinkelbeek. Le moulin était connu en 1563 comme moulin à papier, ensuite, en 1718, comme moulin à blé, redevenu moulin à papier fin du XVIII^e siècle.



*Dans une briquetterie près de Paris.
De gauche à droite :
un oncle, Franz,
qui décèdera en 1944,
mitraillé par un avion allié,
le patron, Gerome,
Florent qui se fixera
à Aubervilliers.*

Après son service militaire qu'il effectue à Beverlo, il monte à nouveau à Paris et travaille dans une usine chimique. Il revient ensuite en Belgique et on le trouve dans un charbonnage du Hainaut. Il poursuit sa vie errante à la recherche d'un bon emploi et atterri à Pede, (actuellement le site de l'hôpital Erasme), dans les années 1920 où il se retrouve dans une briquetterie.

Il rencontre Virginie De Visscher, (1902-1992), faisant partie d'une fratrie de quatre filles et quatre garçons. Ils se marient en 1929 et s'établissent à Bruxelles. Gerome trouve du travail à la firme D'Aoust.

Franciscus Crockaert le rachète en 1841 et le transforme en moulin à blé. Les modifications importantes qu'il fit au moulin expliquent et justifient qu'aujourd'hui encore le moulin porte son nom. Il agrandit le bâtiment qui abrite la machinerie. Les murs extérieurs portent encore les traces du rehaussement. En 1866, il installa une machine à vapeur, machine qui fonctionna jusque dans les années 1920, où elle fut démontée¹.

La roue métallique actuelle a été précédée d'une autre, plus grande semble-t-il. La date du remplacement n'est pas connue.

¹ Léon MEGANCK in Revue de la Ligue des Amis du Kauwberg, n° 76.

En 1937, le meunier de l'époque, en faillite, vend et quitte le moulin pour s'établir à Zaventem avec ses trois enfants. Pressé par ses besoins d'argent, il avait déjà vendu auparavant sa grange à Pierre Baillet qui l'exploita comme dépôt de gueuze. Plus tard, fin des années cinquante, Gerome la lui racheta.

Le moulin Crockaert est mis en vente publique lors des séances des 24 août et 7 septembre 1937.

Celui-ci, qui travaille et épargne depuis plus de 25 ans possède d'importantes économies et il achète le moulin. C'est ainsi que Gerome Verstichel, propriétaire de sa maison et de son outil de travail, devint patron. Il restaura la machinerie, laquelle se trouve en parfait état de marche, depuis lors jusqu'à aujourd'hui.

Un autre acquéreur, De Coen, achète l'étang, lequel constitue une réserve d'eau pour actionner la roue du moulin.



Godelieve et Albert ont conservé l'affiche de la vente de 1937.

On s'attendait à ce que le moulin fut acheté par son voisin immédiat, le brasseur François Van Haelen, qui aurait eu ainsi la possibilité d'agrandir sa propriété et de mettre la haute main sur le régime des eaux du Verrewinkelbeek. Il en prélevait déjà une partie pour transformer l'eau du ruisseau en bonnes bières et autres gueuzes. Mais François Van Haelen, absent lors de la vente publique, laissait le champ libre à Gerome Verstichel.

Outre l'activité de son moulin, Gerome, le père d'Albert, élève également, avec l'aide de sa femme, quatre porcs dont ils fumaient les jambons. Il les nourrit avec du remoulage, sous-produit de la mouture du blé. Ils avaient également trois moutons et un poulailler riche en diverses volailles. La maman, née dans une ferme, contente de retrouver ses activités de jadis, tannait les peaux et filait la laine. Albert se souvient très bien de sa mère au rouet en train de filer.



Virginie, l'épouse de Gerome et la mère d'Albert.

Il achète un cheval au marché d'Anderlecht, place de la Duchesse, pour le transport du blé et des sacs de farine. Son choix s'arrête sur un sujet qui était visiblement une force de la nature. Mais, ombrageux et désobéissant, son pire exploit fut de rentrer, seul, depuis la chaussée d'Uccle à Beersel, traînant la charrette, freins serrés, derrière lui. Gerome le vendit et acheta un brave cheval doux comme un mouton. Peu avant la guerre, il acheta un camion que l'Armée Belge réquisitionna en 1940.

La vie de Gerome est bien remplie : il commence à moudre dès cinq heures du matin, ensuite, il livre la farine moulue à l'aide du cheval et achète du grain. Mais la forte concurrence des minoteries, dont les proches Moulins de Ruysbroeck, délivraient de la farine plus blanche que celle produite artisanalement et les moulins à eau disparurent les uns après les autres.

Parmi ses clients habituels on compte, les Sœurs de Ste-Elisabeth (avenue De Fré, 206), les Sœurs de Ste-Ursule, à Forest, le fermier Albert Val, de la Ferme Rose, Marinus, le concierge de la propriété Brugmann, Eugène De Munter (bas de l'avenue Dolez).

Si Gerome a connu la fin d'une époque, sa clientèle s'accrut cependant durant la guerre grâce à nombre de particuliers qui semaient du froment dans leur jardin.

Gerome a le déplaisir, lors de l'invasion allemande, d'héberger des soldats pendant quelques jours. Non seulement ils se baignaient tout nus dans le bief, mais, Gerome et sa femme étant envoyés vivre à l'étage, ils font main basse sur toutes les bonnes choses de la maman Virginie : jambons, poulets et autre volaille...

Sylvain Van De Velde, le cousin de Virginie, connaîtra le pire des sorts : arrêté et détenu par les Allemands pour avoir caché des aviateurs alliés, il est ensuite fusillé comme otage. Une rue porte son nom à Sint-Maria-Latem.



Gerome, au travail, 1943.

Le produit de la mouture se compose ainsi :

1. Farine.
2. Le remoulage, produit après une seconde mouture, est un sous-produit encore nourrissant. On le donne aux porcs à engraisser.
3. Le petit son.
4. Le son.

Le remoulage, auquel on ajoute du petit son et du son peut servir à la préparation de pain d'épices.

Pour la taille des pierres, Gerome fait appel au tailleur de meules « Jefke Kreim Knudde » qui habitait rue Keyenbemt.

Gerome poursuit son activité après la guerre, ensuite, l'âge venant, il réduit progressivement ses activités. Il décède en 1978, ainsi disparaît le dernier meunier d'Uccle.

Albert, qui connaît le moulin depuis son plus jeune âge, aide l'actuelle propriétaire à tenir le moulin en bon état de fonctionnement.

Une procédure de classement protège le moulin depuis le 8 août 1980, c'est-à-dire le bief, le mécanisme et les quatre façades. Seul le toit n'est pas classé.

Albert, qui a fait carrière dans la police de Bruxelles, entretient le moulin. Dernièrement, il a remplacé la vanne de la prise d'eau. Il a utilisé pour ce faire un bois tropical, l'azobé, qui n'absorbe pas l'eau. Très lourd et résistant, il pèse un peu plus d'une tonne au mètre cube.

En 1988, suite à l'affaissement d'un palier, l'axe de la roue se brise. Il est aidé pour la réparation par notre président-fondateur M. Jean Marie Pierrard, lequel fait aléser les paliers et poser de nouveaux coussinets chez Interbrabant. Albert lui en est toujours resté reconnaissant. Il précise que c'est la seule aide extérieure qu'il n'ait jamais reçue.

Le mécanisme du moulin Crockaert

La roue



Gerome, en 1943, à la roue de son moulin.

Les roues des moulins se partagent en deux groupes : les roues par-dessus et les roues par-dessous.

Dans les roues par-dessus, l'eau venant du bief tombe sur le haut de la roue et la fait tourner par deux actions :

1. La vitesse de l'eau.
2. Le poids de l'eau sur les aubes.

La combinaison de ces deux mouvements moteurs permet à la roue de tourner rapidement.

Dans les roues par-dessous, le bas de la roue est immergée dans le courant de la rivière laquelle entraîne la roue et la fait tourner. Celle-ci ne peut être plus rapide que le courant.

Le moulin Crockaert est un moulin par-dessus. La roue actuelle a été précédée d'une autre, plus grande si on en juge par la place qu'elle occupait.

Les meules



Une meule taillée.

Les moulins peuvent être équipés d'une ou plusieurs paires de meules.

Le moulin Crockaert comporte quatre paires de meules. Ce n'est donc pas un petit moulin. Ses meules sont réparties en fonction de la dureté du grain à moudre : les deux premières paires, taillées dans une pierre plus tendre, sont réservées au froment, les deux dernières, faites d'une pierre plus dure, au seigle.

Les meules présentent des rainures taillées. Les aspérités écrasent le grain et les rainures l'évacuent. La taille des rainures des meules sont différentes selon leur dureté. Les meules de notre moulin proviennent de France².

Deux paires de meules peuvent tourner en même temps pour autant que le niveau d'eau dans le bief le permette. C'est pour cette raison que le meunier veille à ce que la jauge du bief soit atteinte par le niveau d'eau.



Albert retaille une meule.

Autres fonctions de la force motrice

Outre les meules, l'action de la roue agit également sur le blutoir qui tamise la farine. Il en va de même avec un mécanisme qui permet de et descendre les sacs de farine ou de blé, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du moulin.

² Notre propos se limitant au moulin Crockaert, nous nous permettons de renvoyer, pour les généralités historiques et techniques de cette industrie multimillénaire, à l'excellent article « Meule à grain » sur Wikipedia.

Le régime de l'eau alimentant le moulin

En amont de la roue, l'eau qui fait tourner celle-ci provient :

1. Principalement de la prise d'eau ouverte sur le ruisseau et qui alimente le bief et, dans une moindre mesure,
2. de l'étang situé à peu de distance en amont.

Anciennement, cet étang faisait partie de la propriété du moulin.

Lors de la vente de 1937, il constituait le lot 3 et Gerome Verstichel ne l'a pas acheté.

Il sert actuellement de lieu de pêche pour le personnel communal.

Cet étang est lui-même alimenté par le Verrewinkelbeek.



Le bief d'amenée d'eau au moulin.

Le régime de l'eau en aval du moulin

Jusqu'à la fin des années soixante - début des années septante, moment de la démolition de la Brasserie Van Haelen voisine, le régime de l'eau en aval du moulin présentait la particularité suivante : François Van Haelen avait placé une prise d'eau du ruisseau en élargissant la courbe que présentait celui-ci.

Cette prise d'eau alimentait un petit étang, situé dans sa propriété, lequel servait de bassin de décantation.

Une canalisation amenait l'eau claire jusqu'à la brasserie, en passant sous la chaussée d'Alseberg. La brasserie l'utilisait ensuite en la transformant en gueuze et en différentes autres bières.

Le ruisseau avait déposé quantité de noyaux de cerises sur ses bords provenant d'une brasserie en amont.

L'eau du ruisseau est restée propre jusqu'à nos jours, mais du temps de Van Haelen elle était encore plus limpide.



La vieille girouette du moulin Crockaert sait d'où vient le vent

Le moulin Crockaert aujourd'hui



Le moulin Crockaert

Albert vend en 1999 le moulin à Michel Lambot, qui, lui-même le revend à M^{me} Christine Verbeken en 2011. M^{me} Verbeken conserve la machinerie en l'état et permet à Albert de faire des démonstrations des différentes tâches du meunier. C'est ainsi que notre Cercle a pu bénéficier, à multiples reprises, des explications d'Albert et voir les roues et le mécanisme du moulin en pleine action.

Une démonstration a eu lieu lors des Journées du Patrimoine, en septembre 2017.

Nos membres ont ainsi eu l'occasion de voir fonctionner un – extrêmement rare – rescapé de l'industrie traditionnelle.

Nous remercions M. Albert Verstichel et son épouse Godelieve de nous avoir aimablement reçus, et ce, à multiples reprises. Grâce à leurs souvenirs, le seul survivant – et en bon état ! – des nombreux moulins installés sur les trois ruisseaux d'Uccle depuis la fin du Moyen Âge a pu être évoqué pour la revue *Ucclesia*.

Notre sentiment de reconnaissance s'adresse également à M^{me} Christine Verbeken, l'actuelle propriétaire du moulin. Consciente de la valeur historique de son bien, elle veille à sa bonne conservation à l'aube du XXI^e siècle. Elle fait les réparations et restaurations nécessaires pour la survie du moulin.



*Albert fait visiter
le moulin à notre Cercle*

A PROPOS DU MOULIN DE CALEVOET

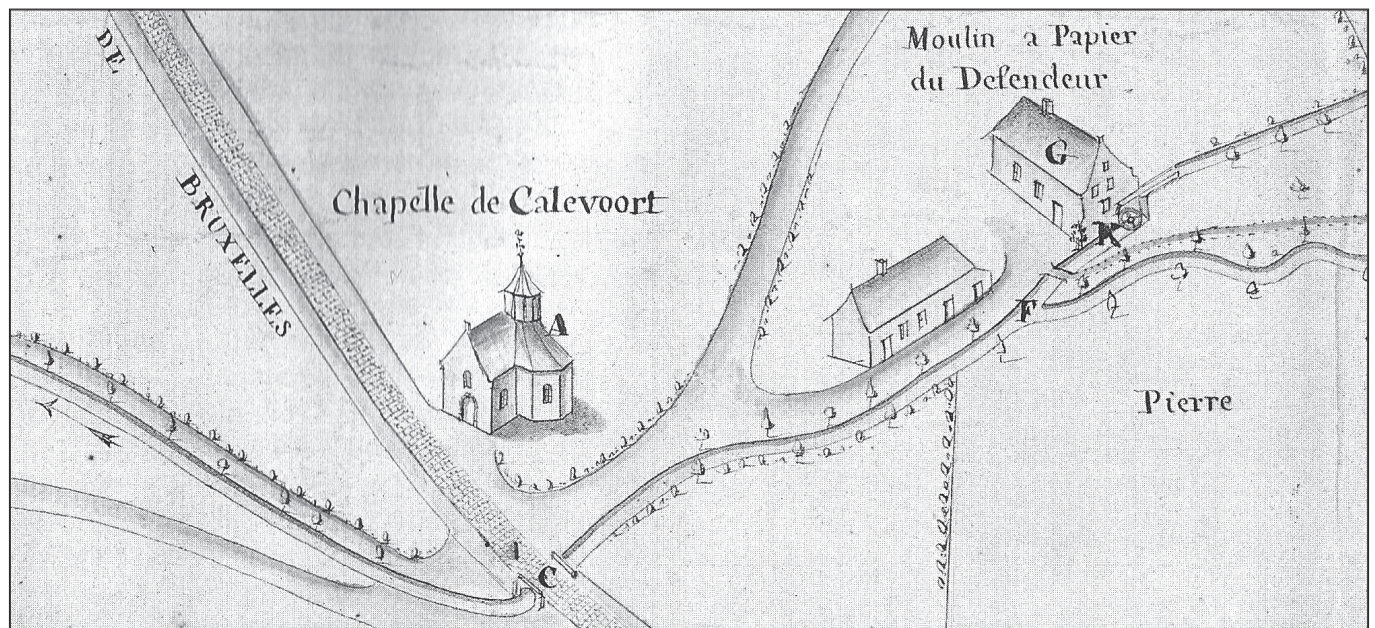
Patrick Ameeuw

Il est question, dans ces pages (Vie du Cercle), de notre activité qui, lors des journées du patrimoine, a été consacrée au moulin de Calevoet, situé rue de Linkebek 11 à Uccle. A cette occasion, nous avons présenté un panneau qui reprenait l'histoire du moulin et qui est reprise ci-après. Le texte de l'interview, toute récente, du dernier meunier de l'endroit, Albert Verstichel, y était aussi proposé. Elle fait l'objet de l'article précédent.

Comme de nombreux monuments historiques d'Uccle, l'histoire du moulin de Calevoet est mal connue. Dès qu'on se penche sur son passé, on se rend compte que la littérature sur le sujet est peu abondante et que nombreuses questions demeurent sans réponse. La présentation historique qui suit ne reprend avec prudence que les éléments les plus sûrs. Des recherches sont encore à faire. C'est pourquoi nous livrons aussi une courte bibliographie qui peut aider ceux qui voudraient en connaître plus sur ce moulin qui a encore conservé sa machinerie et peut toujours fonctionner, ce qui en fait un lieu d'exception à Bruxelles.

Sa longue histoire a fait qu'on lui a prêté plusieurs noms. On l'appelle le « Nieuwen Bauwmolen », suite à une reconstruction du bâtiment ; on a évoqué celle de 1718 ; j'aurais tendance à penser à celle, plus ample, des années 1840 (on en reparlera). Il porte aussi le nom de « Moulin Cro(c)kaert », du nom de la famille qui a entrepris les travaux précités et a possédé les lieux durant toute la seconde moitié du XIXe siècle. Enfin, nous aimerions populariser le nom de « Moulin de Calevoet » qui est celui qui, à notre sens, lui convient le mieux.

En effet, nourri par les eaux du ruisseau du Linkebeek, il a toujours été le moulin d'un des plus anciens hameaux d'Uccle, celui de Calevoet. Aujourd'hui, on appelle ce dernier le Fond (ou Put) de Calevoet pour le distinguer des environs - mieux connus - de la gare d'Uccle-Calevoet.



Carte représentant le moulin en 1796 dans le cadre d'un litige entre son propriétaire et celui du moulin situé en amont.
Dessin d'Everaerts. AGR Cartes et plans inventaire manuscrit n° 1458.

BIBLIOGRAPHIE SUR LE MOULIN DE CALEVOET

- 1855 – Wauters (Alphonse), *Histoire des environs de Bruxelles*, Bruxelles, Culture et Civilisation, édition de 1973 du texte de 1855, t. 10 A, p. 257.
- 1957 – Theys (Constant) & Geysels (Jules), *Geschiedenis van Linkebeek*, Brussel, Drukkerij A. Hessens, 1957.
- 1962 – Crokaert (Henri), *Les moulins d’Uccle*, dans *Le Folklore Brabançon*, n° 155, septembre 1962, p. 289-329, particulièrement p. 316-319.
- 1962 – Une commune de l’agglomération bruxelloise : Uccle, Bruxelles, Institut de Sociologie de l’ULB (Solvay), tome 2, 1962.
- 1984 - Pierrard Jean Marie, *Le moulin Crockaert ou Nieuwen Baumwolen* dans *Ucclesia* 102, septembre 1984, p. 2-3.
- 1988 - Lorthiois Jacques, *Le moulin de Calevoet, à Uccle* dans *Ucclesia* 122, septembre 1988, p. 2-4.
- 1992 - Pinchart (Henri de) *Glané dans nos archives : maisons de plaisance et moulins* dans *Ucclesia* 142, septembre 1992, p. 12-13.
- 1998 – Pinchart (Henri de) *Glané dans nos archives : moulins et meuniers* dans *Ucclesia* 171, mai 1998, p. 9-12.
- 2005 – Meurisse Raf, *De Nieuwenbaumwolen of Crockaertmolen*, in *Ucclesia* nr 204, maart 2005, bl. 13-18.
- 2011 – Dehoux Amélie (JAM architectures) *Moulin Crockaert rue de Linkebeek 11 1180 Bruxelles : étude historique*, septembre 2011, 34 p.
- 2012 – Meganck Léon, *A Uccle : Nieuwenbaumwolen (dit moulin Crockaert)*, dans le *Canard déchaîné du Kaawberg*, n° 76, printemps 2012, p. 17-21.
- 2015 – De Roover Nelly et Galand Françoise *Visite du « moulin Crockaert » à Uccle* dans *Forestum* n° 48 septembre 2015 p. 5-7.



Vue actuelle du pignon du moulin. On y distingue bien la partie ancienne, semblable à celle qui apparaît sur le dessin de 1796, de la partie plus récente consécutive aux agrandissements des années 1840.

MOULIN DE CALEVOET

PRESENTATION HISTORIQUE SUCCINCTE

- 1476 : mention d'un moulin à papier payant un cens au Domaine ducal.
- 1563 : érection d'un nouveau moulin à papier. Autorisation donnée le 15 octobre 1563 à Froen (Véron) Huyghe.
- Entre 1563 et 1605 : le moulin est ravagé par le feu. Un nouveau moulin à papier est ensuite reconstruit.
- Fin XVIIe siècle : le moulin a dû cesser ses activités dans le courant de ce siècle, car il n'est pas mentionné dans les recensements de 1685 et de 1698.
- 1718 : construction d'un nouveau moulin à grains par Pierre Hauwaert (époux de Marie Everaerts), autorisée par octroi du 13 août 1718. On retrouve sur une dépendance du moulin une inscription mentionnant l'année 1718.

- 1741 : le moulin est mentionné comme moulin à papier. Plus tard, il sera présenté comme moulin à papier gris.
- 1782 : les héritiers de Pierre Hauwaert et de Marie Everaerts (qui avait épousé en secondes noces Philippe Schoonheydt) cèdent le moulin à Sébastien Mommaert, époux d'Anne-Marie van der Elst.
- 1841-1849 : le moulin est à nouveau converti pour moudre le grain et entre dans le patrimoine de la famille Cro(c)kaert. A cette occasion, il est l'objet de transformations et d'agrandissements qui lui donnent un aspect proche de celui d'aujourd'hui.
- Fin XIXe : installation d'une machine à vapeur destinée à faire marcher le moulin en cas d'insuffisance d'eau. Elle a été démontée par la suite (1936 ?)
- 1905 (?) : le moulin entre en possession de Josse Léopold Cloetens, industriel à Saint-Gilles.
- 1923 : achat du moulin par Victor Laenen, époux de Catharina Wauters.
- 1925-1928 : importants travaux au moulin, Principalement, adjonction d'un étage au bâtiment principal, côté cour.
- 1937 : achat du moulin par Jérôme (ou Gerome) Verstichel, époux de Virginie De Visscher.
- 1963 : fin des activités du moulin. C'est le dernier moulin de la région à cesser de fonctionner. La machinerie est cependant maintenue en état grâce à Jérôme (ou Gerome) Verstichel (1900-1978) et à son fils, Albert (né en 1931).
- 1988 : réparation de l'axe de la roue.
- 8 août 1988 : classement du moulin : machinerie, façades et bief (mais pas le toit).
- 1999 : achat du moulin par Pierre Lambot.
- 2011 : achat du moulin par Chistine Verbeken.
- Aujourd'hui : la propriétaire, Christine Verbeken, prend grand soin du moulin et de ses dépendances, tandis qu'Albert Verstichel, qui habite toujours à côté du moulin, veille au fonctionnement de la machinerie.

MOLEN VAN CALEVOET

KORTE HISTORISCHE PRESENTATIE

- 1476: vermelding van een cijns betalende papiermolen in het Hertogelijk Domein.
- 1563: bouw van een nieuwe papiermolen. Vergunning afgeleverd op 15 oktober 1563 aan Froen (Véron) Huyghe.
- Tussen 1563 en 1605 : de molen wordt door het vuur vernietigd. Een nieuwe papiermolen wordt nadien gebouwd.

- Einde XVIIde eeuw: de molen heeft in de loop van deze eeuw zijn bedrijvigheid moeten staken, want hij wordt niet vermeld in de tellingen van 1685 en 1698.
- 1718: bouw van een nieuwe graanmolen door Pierre Hauwaert (echtgenoot van Marie Everaerts), toegestaan door octrooi van 13 augustus 1718. Men vindt op een aanhorig gebouw een inschrijving uit het jaar 1718.
- 1741: het gebouw wordt omschreven als papiermolen. Later zal men het hebben over grijs-papiermolen.
- 1782: de erfgenamen van Pierre Hauwaert en Marie Everaerts (die was hertrouwd met Philippe Schoonheyte) laten de molen over aan Sébastien Mommaert, echtgenoot van Anne-Marie van der Elst.
- 1841-1849: de molen wordt opnieuw omgebouwd om graan te malen en wordt eigendom van de familie Cro(c)kaert. Te die gelegenheid wordt hij verbouwd en vergroot en ziet hij er ongeveer uit zoals vandaag.
- Einde XIXde eeuw: installatie van een stoommachine die de molen moet doen draaien in geval van watergebrek. Later werd deze ontmanteld (1936?)
- 1905(?): de molen wordt eigendom van Josse Léopold Cloetens, industrieel te Sint Gillis.
- 1923: aankoop van de molen door Victor Laenen, echtgenoot van Catharina Wauters.
- 1925-1928: belangrijke werken, hoofdzakelijk toevoeging van een verdieping aan het hoofdgebouw, aan de kant van de koer.
- 1937: aankoop van de molen door Jérôme (of Gerome) Verstichel, echtgenoot van Virginie De Visscher.
- 1963: einde van de bedrijvigheid van de molen. Het is de laatste molen van de streek die ophoudt met draaien. De machines worden echter in stand gehouden dank zij Jérôme (of Gerome) Verstichel (1900-1978) en zijn zoon, Albert (geboren in 1931).
- 1988: herstelling van de as van het rad.
- 8 augustus 1988 : klassering van de molen: machines, gevels en watergeul (maar niet het dak).
- 1999: aanschaf van de molen door Pierre Lambot.
- 2011: aanschaf van de molen door Christine Verbeken.
- Vandaag: de eigenares, Christine Verbeken, draagt zorg voor de molen en de aanhorige gebouwen, terwijl Albert Verstichel, die nog steeds naast de molen woont, toeziet op de werking van de machines.

Présentation de l'oeuvre graphique d'Irène Vander Linden

par **Mme Brigitte Cornet**

Ce 9 septembre dernier, nous sommes quelques-uns à être reçus chez M. et Mme Vandebosch pour assister à la présentation de la fresquiste Irène Vander Linden par Mme Brigitte Cornet, nièce de l'artiste et dépositrice de ses archives.

Après nous avoir rappelé qu'Irène Vander Linden était ucloise et qu'une allée du parc Wolvendael honore sa mémoire, Mme Cornet nous a fait admirer des œuvres originales ainsi que des ouvrages illustrés d'estampes. Nous avons particulièrement admiré les planches de la *Légende Dorée*, sur un texte de Blanche Rousseau. Leur délicatesse, sens de la couleur et rythme graphique, en font une version attachante de l'œuvre de Jacques de Voragine (XIII^e s.). Signalons que récemment (Ucclensia 260) Mme Jacqueline Dalcq Depoorter a, dans les "Trois Dames d'Uccle" évoqué avec beaucoup de sensibilité la figure de l'écrivain Blanche Rousseau.

Notre petit groupe, amicalement et généreusement accueilli par nos hôtes, charmé par tant de beauté, reste reconnaissant à Mme Cornet d'avoir bien voulu mettre sa connaissance de l'œuvre de sa parente à notre disposition.

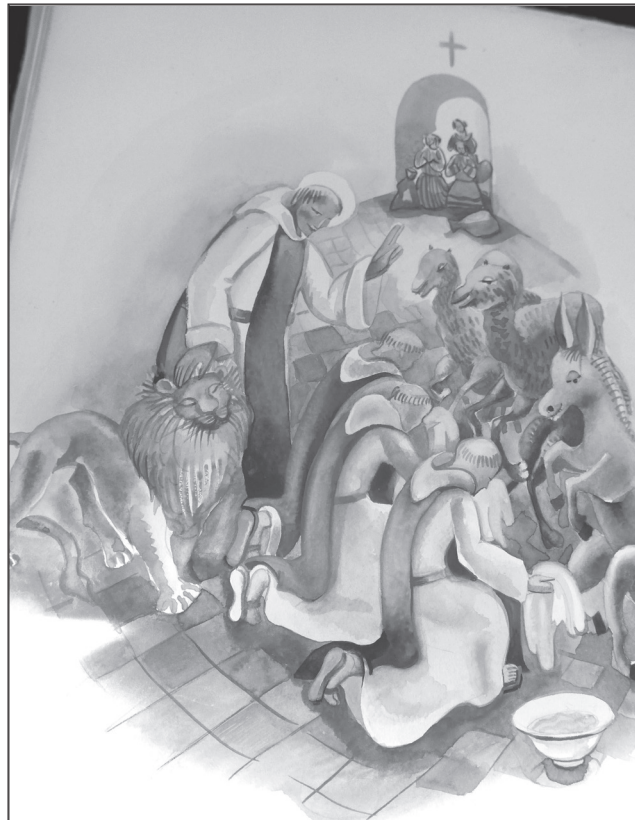
Rappelons que l'église Sainte-Anne, près de la place de la Sainte Alliance, contient sept fresques de l'artiste évoquant la Vierge (1931).



Mme Brigitte Cornet.



*Titre des estampes illustrant
la Légende Dorée.*



*Une estampe de
la Légende Dorée.*

Ik Dien, Zei de Politieaan (32)

Fritz Franz Couturier (1914 - 1996)

MIJN REKORD

Rekords worden jaarlijks in alle sporten gebroken, maar zoiets is niet bij politieopdrachten het geval. Om een rekord te verbeteren, bijvoorbeeld op het gebied van ophelderingen van diefstallen, moet er een greintje geluk bij te pas komen. Dieven zijn doorgaans stommeriken die door hun

roekeloosheid vroeg of laat tegen de lamp lopen. Vooral bij jongelingen is dit het geval. Zij maken er een sport van zolang het duurt.

Ukkel-Centrum zou het gebied worden waar alle rekords van ophelderingen van diefstallen werden gebroken. Het gebeurde op een zaterdag vóór Pinksteren om 11 uur in een winkel van radiobenodigdheden.

De bel rinkelde en de winkeldame kwam van de eerste verdieping naar beneden om de klant te bedienen. Zij bevond zich tegenover een jongeling van ongeveer twintig jaar, zowat twee meter lang, dus buiten de gewone maat; zij meende in hem de dader te herkennen van een diefstal van een draagbaar radiotoestel, dag op dag één jaaar tevoren gepleegd.

De onbekende wou een kleinigheid kopen; de dame riep vluu haar man om de klant te bedienen. Zijzelf liep naar het politiekommissariaat gelegen op vijftig meter van haar woning. Na twee, drie woorden uitleg liep ik in rekordtijd naar de winkel en trof er de opgeschoten jongeling aan. Na zijn identiteitskaart te hebben opgevraagd, nodigde ik hem uit mij naar het politiebureau te vergezellen.

Het onderzoek begon met het verhoor van klaagster, die mij wist uit te leggen dat het juist één jaar geleden was dat dezelfde persoon, drager van dezelfde grijze jas, een draagbaar radiotoestel uit haar uitstalraam had gestolen. Zij beweerde hem stellig te herkennen en voegde er aan toe dat hij die dag het kontakt van de winkelbel, boven de deur, had geblokkeerd.

De verdachte woonde met zijn ouders te Else- ne. Toen ik hem onderhoorde, viel het mij op dat hij zijn grijze jas in de wacht had achtergelaten. Hij vond het te warm, zei hij. Zijn uileg was niet duidelijk. Hij verklaarde dat hij een kameraad naar huis had 'gevoerd', en daarna een aansteker in de radiowinkel te Ukkel wou gaan kopen. De naam et de voornaam van zijn vriend kende hij maaar niet het adres. Vermits die jongeling in Ukkel woonde, konden wij op enkele minuten het juiste adres te weten komen door middel van de bevolkingsregisters.

De woorden 'een kameraad naar huis voeren' waren in mijn oren blijven steken. Om klaar spel te spelen zouden wij de verdachte 'fouilleren'. Hierdoor kreeg ik de grijze kaart (het eigendomsbewijs) van de auto van zijn vader in handen. Vermits de verdachte had gezegd dat hij zijn kameraad naar huis 'had gevoerd', trok ik er het besluit uit dat het niet per kruiwagen was geweest, wél per auto. Hierover ondervraagd zei hij dat hij de auto ergens had achtergelaten zonder te weten in welke straat of laan.

Daar wij nu de nummerplaat en het merk van de auto kenden, zonden wij enkele agenten op speurtocht.

Het duurde nauwelijks één minuut om de uitslag ervan te kennen; de wagen stond naast de kerk geparkeerd op tien meter van het politiebureau.

Ik begon met de inhoud van autokoffer na te kijken. Hij bevatte over de honderd verschillende zaken, gaande van een gepluimde kip tot een geweer, handtassen, bustehouders, regenmantels, tinnen asbakken, teveel om op te sommen. Al deze voorwerpen werden op drie tafels tentoongesteld en nu begon het liedje voorgoed.

Twee volle uren legde de verdachte uit waar hij deze voorwerpen had ‘gekocht’. Woord voor woord werd zijn uitleg opgetekend door middel van een schrijfmachine. Er was geen enkele stad in de provincie Brabant waar hij niets had “gekocht”. Alles was bestemd voor zijn ouders, zei hij; zelfs in Luik, Antwerpen en Gent had hij aankopen gedaan, naar hij ons wou wijsmaken.

Nadat wij twee uren aandachtig hadden geluisterd werd de verdachte aangemaand zijn verklaringen te ondertekenen hetgeen hij deed in de overtuiging dat wij zijn uitleg als honig hadden geslikt.

Hij begon weer hoop te krijgen en geloofde stellig in zijn ‘overwinning’.

Wij kwamen dan uit onze schelp en voor een keer hamerden wij op tafel. Wat dacht dat jongmens wel van ons ? Wij waren toch geen suffers!

Ik gaf hem te verstaan dat het achterlaten van zijn jas in de wacht een truk was om niet herkend te worden, wat te onnozel was daar zijn overgrote gestalte hem vanaf het begin had verraden.

Wij namen contact met enkele opgegeven winkels op, te beginnen met de poelierderij te Tervuren waar de gepluimde kip zou ‘gekocht’ geweest zijn.

Men bevestigde ons dat de kip goed en wel gestolen werd ; het papiertje met de prijs erop zat nog aan de kip vast hetgeen bij een verkochte kip nooit het geval was. Wij gaven de kip aan een wezengesticht, vermits het ging om een vergankelijke zaak die niet mocht bewaard blijven en die niet door de winkelier werd teruggevorderd.

Toen ik de jong man ondervroeg nopens een tinnen beker, waar insgelijks de prijs 125 fr nog aan vastzat, en hij mij wilde wijsmaken de beker op de Oude Markt te Brussel gekocht te hebben aan een kraam, juist nevens de ingang van de kerk, was mijn geduld ten einde ; ik kende deze markt door en door en wist dus dat op de aangeduide plaats enkel kramen stonden waar fonoplaten werden te koop gesteld. Mijn ‘kozakkenbloed’ borrelde op ; ik zou de dief eens de waarheid zeggen. Hij voelde dat de strop langzamerhand maar zeker werd dichtgehaald. Hij bekende vijftig diefstallen te hebben gepleegd, hetgeen voor ons een voorlopig succes betekende.

Een huiszoeking, met de toestemming van de ouders van de verdachte, bracht ons op het spoor van diefstallen van wapens, haltergewichte, fonoplan, enzomeer.

Ondertussen hadden wij vernomen dat de kameraad van verdachte, met zijn ouders op weekend aan zee was en eerst ’s dinsdags zou huiswaarts keren. We konden dus nog twee dagen toezicht houden en nadenken.

De dief werd ter beschikking van de Prokureur des Konings te Brussel gesteld.

De dinsdag daarop werd de tweede jongeling bij zijn thuiskomst opgemikt. Bij het zien van al de gestolen voorwerpen, legde hij onmiddellijk bekentenissen af en verklaarde zich mede schuldig aan nog drieënzeventig andere diefstallen, hetgeen het totaal tot 123 opdreef.

Een wonderbare vangst ! Het rekord zou niet gemakkelijk neergehaald worden.

De gerechtelijke politie van het parket heeft verschillende dagen gewerkt om al de in het land gepleegde diefstallen op te helderen.

Het bundelen en het verzegelen van elk voorwerp op ter griffie van de Boetstraffelijke Rechtbank te Brussel neergelegd te worden, heeft mij een ganse dag werk gekost. Dat mocht wel om een rekord te veroveren.

Maanden later bood de eerste jongeling zich in uniform van aspirant-officier bij de luchtmacht aan om mij te bedanken. Hij was terug op het rechte pad geraakt. Hij vertelde mij dat stelen voor hem een sport was geworden en dat de politie er aanvankelijk niet in slaagde hem te snappen.

De dieven waren altijd op dezelfde manier te werk gegaan ; eerst hadden zij de handel en wandel van de winkelier nagegaan en dan stapten zij de winkel binnen als er geen koper aanwezig was. Terwijl de ene een kleinigheid kocht, stal de andere al wat te gappen viel en stormde ermee buiten.

(Wordt vervolgd)



VIE DU CERCLE

Foire de Saint-Job le 16 septembre 2017

Suivant une tradition bien établie, notre Cercle a participé au traditionnel marché annuel de Saint-Job, le samedi 16 septembre. Comme l'année passée, nous étions installés sur la place, face à l'église. Un bon endroit que nous partageons avec nos amis du Kawberg et l'ACQU. Malgré un temps mitigé, notre stand a attiré un public toujours curieux du passé d'Uccle.

Celui-ci a été tenu toute la journée, temps de midi compris, par notre secrétaire, Brigitte Liesnard, ce qui a été fort long, malgré la présence dans la matinée de deux administrateurs, Stephan Killens et Louis Vannieuwenborgh.

A noter aussi la prestation de la fanfare des Chasseurs de Prinkères dirigée par notre membre, André Vital.

P.A.



Foire de Saint-Job 2017 : devant le stand du cercle, Léon Craps (membre du cercle) et Louis Vannieuwenborgh.

A l'arrière, derrière la table, Brigitte Liesnard.

Journées du Patrimoine les 16 et 17 septembre 2017 : le moulin de Calevoet

Les journées se sont déroulées sous le thème de la nature en ville.

Pour cette occasion, notre cercle a proposé la présentation du seul moulin uclois à toujours pouvoir fonctionner, alimenté par les eaux du ruisseau du Linkebeek, il s'agit du moulin de Calevoet, connu aussi sous les noms de moulin Cro(c)kaert ou de Nieuwen Bauwmolen.

Nous l'avions déjà présenté l'année dernière et avons voulu recommencer l'expérience réussie de ce dimanche de juin 2016.

Rappelons aussi que, dans les années 1980 et 1990, notre cercle a apporté un soutien important au propriétaire du moulin à l'époque, Albert Verstichel, qui en a toujours gardé une profonde gratitude envers notre ancien président, Jean Marie Pierrard. Nous avons donc repris une belle tradition.



Journées du patrimoine, dimanche 17 septembre, au fond de la cour du moulin de Calevoet, vers le ruisseau : Patrick Ameeu, Jean Marie Pierrard, Albert Verstichel, Stephan Killens et Louis Vannieuwenborgh.

L'organisation de ces journées à Calevoet est le fruit d'une collaboration entre son actuelle propriétaire, Christine Verbeken, son ancien propriétaire mais toujours actif dans le moulin, Albert Verstichel, notre cercle et, enfin, des membres de l'asbl Luizenmolen qui aidèrent notre meunier.

Le temps était au sec tout le weekend, même s'il était plus incertain le samedi.

Les deux journées, Patrick Ameeuw s'est chargé de la présentation historique du moulin avant les mises en action de la roue du moulin qui eurent lieu à 14.30 et à 16.30 heures.

Louis Vannieuwenborgh et Stephan Killens l'ont rejoint le samedi.

Le dimanche, nous étions plus nombreux car se sont ajoutés Brigitte Liesnard (occupée la veille à Saint-Job) et Yves Barette (qui sortait d'une vilaine grippe).

Leo Camerlynck a aussi fait les présentations du moulin en néerlandais (le samedi, il avait fait visiter le cimetière du Dieweg).

Sur le plan technique, la journée de samedi a été difficile car les meules, mal réglées, n'ont pu fonctionner ; il n'y a donc pas eu production de farine.

Le dimanche a été plus heureux car Albert Verstichel a pu mettre en route une autre paire de meules (le moulin comprend 4 paires de ce type), mais comme il n'a eu le temps de nettoyer cette deuxième paire, la farine produite n'était pas comestible.

Néanmoins, ceux qui le voulaient pouvaient repartir avec un sachet de farine pour leur plaisir ou pour leurs animaux domestiques.

Outre Albert Verstichel, son épouse et nos amis du Luyzenmolen, nous remercions particulièrement Christine Verbeken qui a ouvert toute sa propriété au public, y compris le long jardin arrière, aussi intéressant que méconnu, et qui est restée tout le temps sur la brèche.

Je regrette que, par une organisation insuffisante de notre équipe, la propriétaire ait dû tant s'investir durant ces journées.

A améliorer donc pour une prochaine fois.

Comme on pouvait s'y attendre, les visiteurs sont venus nombreux et la plupart d'entre eux, voisins compris, ont découvert un lieu dont ils ne soupçonnaient pas la richesse.

Nous avons relevé 110 visiteurs le samedi et 215 le dimanche, soit un total de 325.

P.A.

NOUVELLES BREVES

Fouilles dans l'église Saint-Pierre



Fouilles dans l'église Saint-Pierre : tranchée nord-sud dans la nef avec en saillie une partie du socle d'un pilier de l'ancienne église romane.

On y retrouve des éléments de peinture (noire) intérieure. On constate aussi la différence d'axe entre l'ancien édifice et le monument actuel

(Photo E. de Crayencour, 13 octobre 2017).

Dans un récent numéro d'Ucclesia , nous avons évoqué la restauration complète, en deux phases, de l'église Saint-Pierre. Le chantier en est actuellement à sa seconde phase, la restauration intérieure, ce qui explique que le sanctuaire soit actuellement fermé au public. Comme nous l'avions signalé dans l'article précité, c'est le CIDEP (Centre d'Information et d'Etude du Patrimoine) qui a réalisé l'étude préalable du projet et assure la coordination de l'entreprise. Il avait déjà prévu, dossier à l'appui, que le creusement de tranchées en sous-sol pour la pose des tuyaux de la nouvelle installation de chauffage entraînerait la nécessité d'entreprendre des fouilles archéologiques.

C'est ce qui a été fait au milieu du mois d'octobre sous la direction de Sylvianne Modrie, archéologue attachée à la Région bruxelloise (direction des Monuments et Sites), et que nous connaissons bien car elle est intervenue dans les précédentes fouilles uccloises, à Saint-Job et au Bourdon notamment.

Nous avons été heureusement avertis de l'intervention et certains d'entre nous ont pu visiter les lieux.

L'occasion nous a ainsi été donnée de contempler en différents endroits des tranchées - les fondations, de même que des départs de parement et quelques carreaux de sol, de l'ancienne église romane (XIIe-XIIIe siècle) qui a précédé l'édifice actuel (1782).

Les vestiges sont situés à faible distance sous le revêtement de sol actuel. C'est très émouvant de retrouver les traces d'un monument que l'on ne connaît plus que par d'anciens dessins. Le rapport publié par Jean Marie Pierrard sur les fouilles que le cercle avait organisées au parvis de l'église en octobre 1997 (il y a vingt ans !) a joué un rôle important dans la campagne archéologique actuelle, particulièrement le dessin tracé à cette occasion, superposant les plans de l'église romane et de l'édifice néoclassique. Les fouilles actuelles corroborent les conclusions du rapport de 1997. On y perçoit clairement le changement d'axe entre les deux bâtiments. Les archéologues ont aussi mis au jour des ossements humains, dont la présence peut s'expliquer par l'existence de sépultures en dessous et autour du lieu de culte. Même si cela ne fait pas explicitement l'objet de ces fouilles d'urgence, on espère toujours trouver des éléments pouvant remonter à des périodes antérieures au sanctuaire médiéval. Nous reviendrons très certainement sur la question dans de prochains numéros.

P.A

Château Brifaut ou Carton de Wiart

Nous avons reçu de ses auteurs, Jean-François de la Court et Thierry Scaillet, une remarquable étude d'histoire familiale intitulée *Les familles Brifaut et Briavoine de Bruxelles : deux familles françaises immigrées en Belgique au moment de son indépendance* (Bruxelles, juin 2017, 194 pages, 284 illustrations). Une branche familiale a occupé pendant trois quarts de siècle un important château à Uccle. Aujourd'hui disparu, il se situait à l'endroit où a été tracée l'avenue d'Orbaix, près de Fort-Jaco. Le château a été connu sous divers noms : château Brifaut (Léonce Brifaut acquit la propriété en 1879), château Carton de Wiart (par succession familiale) ou encore château de Carloo. Ce dernier nom ainsi que celui de la drève (de Carloo) qui y menait ne sont pas des plus heureux car ils entretiennent des confusions avec les châteaux de Carloo historiques qui se sont succédé à l'endroit de la place de Saint-Job. Le château, indiqué sous le nom de Carton de Wiart, a été présenté dans l'exposition que nous avons consacrée aux châteaux d'Uccle en mars 1986. Il est repris dans le catalogue mais les informations qui s'y trouvent doivent aujourd'hui être revues à la lumière de la nouvelle étude. Nous en reparlerons car ses auteurs nous ont promis un article autour de la famille et du château ucclois dans un prochain numéro d'*Ucclesia*. Nous nous en réjouissons et les remercions déjà pour des pages qui feront honneur à notre revue. Nous les remercions aussi pour la réception de leur bel ouvrage et l'autorisation qui nous est donnée de pouvoir publier des plans et illustrations contenus dans leur dossier. Terminons pour évoquer la belle sépulture des familles Brifaut et Briavoine située au cimetière du Dieweg et dont il sera aussi question dans l'article projeté. L'ouvrage est vendu au prix de 45 euros (hors frais d'envoi). Toute personne intéressée peut s'adresser au cercle ; nous lui fournirons les informations nécessaires.

P.A.

Parc et château de la Sauvagère

Décidément, nous sommes gâtés en châteaux dans ce numéro. Après l'étude précitée sur le château Brifaut, nous avons le plaisir d'annoncer le travail de Marc De Brouwer sur le parc et le château de la Sauvagère (au coin de l'avenue de la Chênaie et le rue de Verrewinkel). C'est à notre connaissance la première monographie sur le sujet. L'auteur, responsable de l'asbl SOS Kauwberg et Uccle Natura, mais aussi membre de notre cercle, publie son étude dans la revue de son association, *Kauwberg Info*. La première partie en est parue dans le n° 106 d'automne 2017. Marc De Brouwer nous a aussi autorisé à reprendre son texte dans un futur *Ucclesia*. A suivre aussi donc.

P.A.

Latour de Freins

Dans un numéro précédent¹, nous avons exprimé notre inquiétude sur le sort du Domaine de Latour de Freins, abandonné par la Région bruxelloise. La lecture du *Wolvendael* de septembre 2017 (n° 631) nous rassure sur ce point. Depuis le 1^{er} septembre, trois écoles occupent les lieux fréquentés désormais par 220 à 240 étudiants. La première est une école anglophone délivrant le bac international, la deuxième prépare au jury central et la troisième forme des bacheliers en économie.

P.A.

1 Voir *Ucclesia* 256, septembre 2015, p. 19-20

Geleytsbeek

Des travaux, menés par la commune d'Uccle et la région de Bruxelles, ont été réalisés dans le cours du Geleytsbeek afin que les eaux du ruisseau ne soient plus rejetées à l'égout à hauteur de la rue Papenkasteel mais puissent s'écouler en aval jusqu'à la Senne.

La continuité du ruisseau est donc désormais assurée à partir de la rue Helleveld (*Wolvendael* 630 juin 2017). Notre cercle a toujours défendu l'écoulement en surface des eaux des ruisseaux d'Uccle.

P.A.

Urbanisme

Notre cercle suit de près l'évolution de deux projets ucclois qui suscitent des inquiétudes : l'installation du Tennis Club de l'Observatoire qui menace le site classé du chemin de Crabbegeat ainsi que l'aménagement de l'ancien Hippodrome de Boitsfort (à 90% au moins sur Uccle) qui porte atteinte à la zone verte prolongeant la forêt de Soignes.

P.A.

Parc Raspail

La commune d'Uccle a désigné un bureau d'experts chargé de mener une étude sur le parc Raspail en vue de sa restauration.

Celle-ci devra répondre à plusieurs objectifs : maintenir un jardin de proximité pour les riverains ; faire comprendre l'intérêt patrimonial du site classé ; préserver le plus possible d'éléments bâtis ; sauvegarder le patrimoine naturel (*Wolvendael* 632, octobre 2017).

P.A.

Errata

Dans le numéro précédent (n° 266) :

- p. 21 : légende de la photo : lire « pour lancer des grenades » au lieu de « pour lancer des grandes ».
- p. 34 : premier alinéa de la rubrique Avenue des Pâturins : lire « à proximité de la chapelle Hauwaert » au lieu de « à proximité de la chapelle Delcor ».
- p. 36 : Erratum (décidément !) : légende de la photo : lire « L'étang de l'ancienne propriété Allard » au lieu de « L'étang de l'ancienne propriété Raspail »

Les familles Brifaut et Briavoinne de Bruxelles

Deux familles françaises immigrées en Belgique
au moment de son indépendance

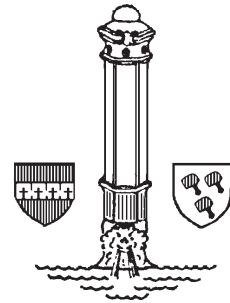


Jean-François de le COURT & Thierry SCAILLET

Membres d'honneur

(par ordre d'octroi du titre)

M. le Pasteur Emile Braekman, fondateur et ancien administrateur †
M. André Gustot, ancien administrateur
M. Jean Deconinck, fondateur, ancien administrateur et vice-président
M. Paul Martens, ancien administrateur
M. Michel Maziers, ancien administrateur et vice-président
M. Jacques Lorthiois, administrateur et ancien vice-président †
M. Henry de Pinchart de Liroux, ancien administrateur †
Mme Monique Van Tichelen, ancien administrateur
M. Jacques-Robert Boschloos, ancien administrateur
M. Jean-Pierre De Waegeneer, ancien administrateur et trésorier
M. Raf Meurisse, ancien administrateur
M. Jean Lhoir, ancien éditeur d'Ucclensia



Ouvrages édités par le Cercle

Les ouvrages ci-après restent disponibles et peuvent être obtenus au siège de notre cercle :

Monuments, sites et curiosités d'Uccle - 3e éd. (2001)	6 euros
Histoire d'Uccle, une commune au fil du temps	(derniers exemplaires)
Les châteaux de Carloo	5 euros
Le Kinsendael, son histoire, sa flore, sa faune	2 euros
La chapelle de Notre-Dame de Stalle	2 euros
Le Papenkasteel à Uccle	2 euros
Catalogue de l'exposition sur la seigneurie de Carloo (français + néerlandais)	2 euros
Catalogue de l'exposition sur Uccle en cartes et plans (français + néerlandais)	2 euros
Le vallon du Tettekén Elst	5 euros
Aspects d'Uccle : contrastes d'hier et d'aujourd'hui (2016)	10 euros

Editeur responsable : Patrick Ameeuw, rue du Repos, 79, 1180 Bruxelles.

